SAGUENAYENSIA

Mars-avril *1969*

Volume 11 — Numéro 2

Revue

de la

Société Historique

du Saguenay

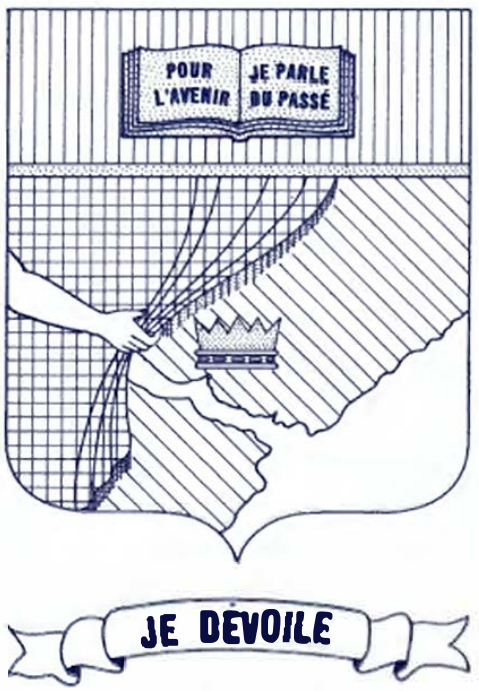

Aucune reproduction n'est autorisée sans le consentement écrit de l'auteur d'un article signé ou celui de la Société Historique du Saguenay pour les textes non signés.

La Société Historique du Saguenay. 1969.

Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher* / *Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la *Loi sur le droit d'auteur*, les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données[1] de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
    - Publications en ligne
    - Archives en ligne
    - Bibliothèque en ligne
    - Images en ligne
    - Capsules historiques
    - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre boutique en ligne pour découvrir la variété des produits disponibles.

[1] Les bases de données disponibles peuvent varier.

930 rue Jacques-Cartier Est C-103, Saguenay, arr. Chicoutimi, G7H 7K9
(418) 549-2805 p.100 | shs@shistoriquesaguenay.com
www.shistoriquesaguenay.com

Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 11 — Numéro 2 *Mars-avril 1969*

SAGUENAYENSIA

Directeur: **Mgr Victor Tremblay**
Président: **M. Wilfrid-E. Dugal**
Secrétaire-trésorier:
M. J.-Henri Bouchard

Adresse:

SEMINAIRE,
Case postale 1005, Chicoutimi
Téléphone: 549-2805

Imprimeur:

Le Progrès du Saguenay, Ltée
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Prix de l'abonnement: **$4.00 par an.**

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement No 0849.

SOMMAIRE

Pages

Editorial 29

Le jeune Pasteurchouan —
Mgr Victor Tremblay 30

L'hôte mystérieux —
Mlle Léontine Lavoie 31

Mémoires d'un ancien —
M. Hippolyte Lessard 34

Une page de corrections 40

Mariages de la région —
Léonidas Bélanger 41

Un document intéressant — V.T. 45

Un sauvetage —
Mme Elioza F. Lacasse 49

Un problème d'ordre majeur en 1869 — Mgr Victor Tremblay .. 50

Editorial

NOUVELLE "HISTOIRE DU SAGUENAY"

Nous sommes heureux de signaler la parution de l'édition nouvelle de notre **Histoire du Saguenay**, couvrant la période depuis les origines jusqu'à l'année 1870. Le lancement en a été fait le 14 mars, aux applaudissements de nombreux assistants venus de toutes les parties de la région.

Une première publication sur ce sujet avait été faite en 1938; depuis longtemps épuisée, elle n'avait jamais été réimprimée, en dépit de la demande, qui venait souvent et d'un peu partout. La publication de cette édition nouvelle est la réponse à cette demande, devenue plus pressante par suite de l'introduction de l'histoire régionale dans les programmes scolaires et maintenant obligatoire. Le texte est donc préparé en conséquence, sous une forme à la fois favorable à la lecture courante et adoptée aux exigences de l'enseignement.

Cette nouvelle Histoire du Saguenay est une refonte complète de l'édition de 1938, avec correction de ses quelques erreurs, avec nombre d'additions complémentaires et un meilleur choix d'illustrations. Elle forme un volume de 465 pages (soit 134 pages de plus que celui de la précédente), avec 17 cartes et 76 photographies bien choisies pour correspondre au texte. Monseigneur Victor Tremblay en est l'auteur.

La Librairie Régionale, mieux placée que la Société Historique elle-même pour en faciliter la distribution, a accepté la responsabilité de l'édition de cet ouvrage, qui est maintenant disponible sous forme de volume broché ou relié.

Réclamé et attendu depuis de nombreuses années par tout le monde, devenu indispensable dans les écoles, ce livre, auquel l'auteur a donné tous ses soins et son coeur, mettant à contribution sa longue expérience dans l'enseignement de l'histoire et la riche documentation de la Société Historique du Saguenay, devrait entrer dans toutes les familles et toutes les écoles de notre région, qui est la première du Québec dotée d'une histoire de ce genre et la région pilote pour l'application du programme d'enseignement de l'histoire régionale. Nous sommes en droit d'espérer qu'il recevra bon accueil.

La Direction

Histoire du Saguenay

Le jeune Pastedechouan

Dans la lettre qu'il écrivait le 15 août 1620 le Père Denis Jamay nous apprend que les Récollets auraient voulu établir à Québec "un séminaire pour y nourrir et instruire les enfants des Sauvages". "Nous en aurions déjà plus de six, écrit-il, si nous avions moyen de les nourrir; . . . nous nous sommes contentés d'un jeune enfant âgé de douze ans, lequel nous avons envoyé en France par l'un de nos Pères, qui le donnera à quelque personne pieuse pour le faire instruire". (1)

Ce jeune Indien, parti avec le Père Dolbeau, était un Montagnais et s'appelait *Pastedechouan*. Nous connaissons passablement de détails sur sa carrière. Le docteur N.-E. Dionne en a esquissé une notice biographique en 1907; travail insuffisamment élaboré, mais qui fournit quelques données précieuses sur le jeune homme. (2)

Le Père Dolbeau amena l'enfant au couvent des Récollets à Beaumette, près de la ville d'Angers, et le fit instruire dans la langue française et la religion chrétienne. Pastedechouan fut baptisé à l'église Saint-Maurille, d'Angers. La date n'est pas donnée, mais l'inscription dans le registre est intéressante et mérite d'être citée en entier. En voici le texte.

"Baptême d'un Sauvage du pays de Canada, appelé Nouvelle-France, du canton de la Grande Rivière Saint-Laurent, qui est la nation des Mango-Gerinlony, (Sauvage) qu'on appelle le Pastre-Chouen, qui signifie en français *Passe-riviere*, lequel aurait été amené par frère Jean Dolbeau, récollet de Baumette, près de cette ville d'Angers, et interrogé des principes de la foy par le sieur Garonde, grand archidiacre et chanoine théologal, député pour ce faire par les sieurs doyen, chanoine et chapitre. Furent parrain, haut et puissant seigneur messire Pierre de Rohan, gouverneur au pays et comté du Mayne; marraine, haute et puissante et vertueuse dame Antoynette de Bretagne, femme et épouse du dit sieur prince, lesquels ont nommé le dit sauvage, que le dit Jean Dolbeau a assuré être le premier qui avait été baptisé de la dite nation - Pierre Antoyne".

C'est vraisemblablement Pastedechouan lui-même qui donna la signification de son nom; quant à celui de la nation à laquelle le baptistaire le rattache, il doit avoir été mal compris ou déformé, car on ne connait aucune nation indienne ainsi appelée au Canada, et en fait le jeune homme était "un Montagnais de Tadoussac". (3)

Il était assez bien doué, car il "apprit, et fort bien, la langue française, même le latin".

Il revint au Canada en 1625. Embarqué le 24 avril sur le vaisseau de Guillaume de Caen avec les premiers Jésuites et un Récollet, le Père Joseph de la Roche d'Aillon, il se retrouvait à Tadoussac au début de juin et suivait les autres à Québec le 15 du mois.

Il s'attacha d'abord au service de ses bienfaiteurs, les Récollets. On volt que le 4 avril de l'année 1627 il accompagnait le Père Le Caron, qui était allé aux offices de Pâques à la chapelle de Québec, (4) et que revenu au couvent il retourna à la rencontre de son petit compatriote Naneoga8achit, pensionnaire chez les religieux, et fut le premier mis au courant de l'apparition d'un fantôme qui terrorisa celui-ci. Ensuite il prenait part au souper que les Pères Jésuites donnaient aux Récollets, chez qui ils logeaient depuis leur arrivée.

Après le repas, Pastedechouan assista à une crise que subit l'autre petit Montagnais et expliqua que selon lui "il y avait là du sortilège, quelque trait de magie du père" de l'enfant, et il raconta la scène du fantôme vu par Naneoga8achit en revenant de Québec au monastère.

On volt que le samedi de la Pentecôte il se rendait avec le Père aux cabanes des Indiens pour les inviter à la cérémonie du baptême de Naneoga8achit et au festin, qui devaient avoir lieu le lendemain. Après cette cérémonie, à laquelle plusieurs chefs indiens avaient assisté, un sagamo montagnais lui reprocha de négliger ses compatriotes et de ne pas leur dire autrement qu'en badinage ce qu'il avait vu et appris en France. Le Père Le Caron prit sa défense, reprocha aux Indiens de ne pas ajouter foi à ce que Pastedechouan leur disait, et il ajouta: "Il y a appris à parler français et à prier Dieu, à lire et à écrire, et beaucoup d'autres choses nécessaires que vous autres ne savez pas et que, si vous voulez, nous apprendrons à vos enfants et à vous-mêmes si vous voulez vous en donner la peine".

(1) Sagard, **Histoire du Canada**, page 62/72; Jouve, **Les Franciscains du Canada**, p. 162.

(2) **Bulletin des Recherches Historiques**, 1907, pages 120-124.

(3) Dionne, **loc. cit.**

(4) Le couvent des Récollets, au bord de la rivière Saint-Charles, était à bonne distance du fort de Québec.

Pastedechouan fut l'un de ceux qui prirent le repas avec le nouveau baptisé chez le sieur de Champlain. Il avait été du groupe des chasseurs qui avaient été envoyés par celui-ci au cap Tourmente abattre les outardes, les canards, les sarcelles et autres gibiers qui devaient fournir le menu du festin.

Quelque temps après, le jeune Montagnais fut remis "entre les mains de ses frères pour reprendre les idées de sa langue, qu'il avait presque oubliées". (5) Il y retrouva sa langue, mais aussi la mentalité et des habitudes mauvaises qui prirent vite la place de ce qu'il avait appris à pratiquer en France sous la bonne direction des personnes à qui on l'avait confié. On verra plus tard quel fut son comportement.

Victor Tremblay, p.d.

(5) **Relations**, édition Thwaites, tome 5, page 108; Dionne, loc. cit.

Une légende saguenéenne

L'hôte mystérieux

PREAMBULE :

La légende appartient à l'histoire à plus d'un titre. Par ses origines et par son thème elle fait partie du folklore historique; presque toujours elle contient au départ ou par certains de ses détails des faits réels, plus ou moins altérés ou agrémentés, des personnages authentiques sous des noms d'emprunt ou même sous leurs noms véritables ou celui d'un autre plus populaire; sa narration primitive et sa transmission par récits successifs sont le fait d'une tradition qui s'inclut dans le patrimoine littéraire et culturel; elle révèle des traits de moeurs et de caractère, des idées et des gestes qui peignent le type humain, le milieu, les conditions de vie d'une époque et d'une région. Elle peut donc honnêtement prendre sa place à côté des relations d'histoire exacte comme elle l'a dans la réalité des DICTS MEMORABLES du passé.

Celle que nous rapportons ici porte l'indication "histoire véridique". L'enquête que nous avons faite à ce sujet permet d'identifier avec sûreté les personnages en cause et plusieurs détails; nous les avons indiqués par des notes. L'héroïne du récit est la propre mère de l'auteur, qui l'a évidemment recueillie d'elle-même.

L'auteur du récit est mademoiselle Léontine Lavoie, de Saint-Fulgence. Née le 4 juillet 1896, elle était fille de Maximin Lavoie (1) et de Mary Truchon. Elle fit ses études à l'Ecole Normale du Bon-Pasteur, à Chicoutimi. Studieuse et bien douée, elle apprit aussi la sténographie et le 27 mai 1913, à 17 ans, elle obtenait un diplôme de Membre de l'Académie Sténographique de Paris. Elle enseigna dans sa paroisse pendant 16 ans (14 ans dans son arrondissement, à l'école No 4, canton Harvey, et 2 ans à l'école No 8, canton Tremblay). Elle demeura ensuite avec ses frères, sur la ferme, tenant la maison et ayant soin de sa mère malade, jusqu'au décès de celle-ci, en 1947. C'est pendant cette période qu'elle écrivit une douzaine de récits et légendes, dont nous possédons les textes. Mademoiselle Léontine Lavoie est décédée à l'Hôtel-Dieu de Roberval le 9 février 1968.

Mademoiselle Léontine Lavoie

(1) Maximim était fils de Philias Lavoie "Cayen", dont nous avons publié les mémoires dans SAGUENAYENSIA, septembre-décembre 1963, page 126.

L'HOTE MYSTERIEUX

C'était au temps où l'on parlait encore de McLeod dans la région. Ce grand génie de l'époque ne s'était pas encore effacé complètement des mémoires malgré que sa mort remontât à plusieurs années déjà et les plus vieux soutenaient que l'esprit vagabond de ce fier géant du Saguenay planait parfois le soir au-dessus de la ville, parcourant le royaume dont il avait été si longtemps le maître.

Quoiqu'il en soit, la petite ville de Chicoutimi ne paraissait nullement s'émouvoir outre mesure de ces récits superstitieux. Elle reposait, ce soir là, tranquille et heureuse sous les clairs rayons de la lune argentée. La nuit était douce et parfumée. Une de ces nuits où l'on aimerait coucher sur l'herbe tendre et fleurie, la face au firmament, rêvant à mille choses délicieuses sous l'oeil attendri des étoiles.

Minuit venait de sonner à l'horloge d'une vieille maison de la Rivière-du-Moulin sise au bord du quai, tout près de la rive saguenéenne. Maître et serviteurs étaient plongés dans la douceur du sommeil, réparateur des forces et de la vie; cependant qu'une jeune fille, exception faite, veillait encore.

Qu'était cette jeune fille? Une orpheline. (2) Son père, un navigateur expérimenté, sillonnait les mers au compte d'une puissante compagnie. Au retour d'une bordée, il était arrivé juste à temps pour voir sa femme mourir dans ses bras. Il lui avait fermé les yeux, mais sa peine était de celles qu'on ne console pas (3).

Resté veuf avec huit enfants, quatre garçons et quatre filles, il abandonna la mer, vendit ses biens et partit pour les Etats. Le premier commis de la Compagnie pour qui il travaillait avait la famille en grande estime; il lui demanda alors la jeune Mary âgée de six ans. Il lui promit de l'élever comme une de ses enfants, de la doter à son mariage, etc. Monsieur X... consentit à lui laisser l'enfant; mais en lui donnant sa fille, il lui dit: "Je veux qu'elle soit élevée dans sa religion; que tu veilles sur son honneur comme sur la prunelle de tes yeux; car si un jour il arrivait malheur à cette enfant, tu en répondras sur ta tête. Foi de Napoléon, je te le ferai payer cher". Le Boss, c'est ainsi qu'on l'appelait dans la région, promit tout. Il amena l'enfant et le père malheureux partit avec ses autres enfants, pour tenter fortune sur une terre étrangère.

(2) Cette orpheline s'appelait Mary Truchon. Elle était née à Saint-Alphonse le 20 janvier 1862 de Napoléon Truchon, navigateur, et Arthémise Côté.

(3) Arthémise Côté, épouse de Napoléon Truchon, est décédée à Saint-Alexis le 8 septembre 1886. Il y a donc ici anticipation de l'événement, car Mary devait avoir six ans en 1868.

Madame Mary Truchon, épouse de Maximin Lavoie.

Monsieur B... (4), qui avait pris l'enfant sous sa protection, était écossais. Madame B... une pure Anglo-Saxonne. Ils avaient une petite fille de deux ans. Mary fut envoyée à l'école. On la fit instruire dans la religion de son père. En dehors de ses heures de classe, elle était chargée de veiller sur la petite fille de l'Ecossais. D'autres enfants vinrent. Ils furent également mis sous sa protection. Le Boss n'avait de confiance qu'en Mary. Elle était aussi chargée de veiller sur les serviteurs. En dehors de cela, l'enfant était libre. C'est ainsi qu'elle avait grandi, loin de ses parents, au milieu de personnes étrangères à son pays et à sa race.

Nous la retrouvons ce soir de juillet, ou plutôt cette nuit, occupée à repasser sa lingerie personnelle. Agée maintenant de dix-huit ans, (5) grande assez, bien faite de sa taille, brune au teint clair, cheveux bouclés naturels, elle était de celles qu'on ne peut oublier à première vue. Fière et indépendante, elle marchait à sa guise dans son petit bonhomme de chemin sans se soucier des qu'en-dira-t-on... Au son de l'horloge, comptant minuit, elle déposa son fer, fit une pose et songea . . . songea aux racontars des vieux sur l'esprit de McLeod. C'est que la jeune Mary ne croyait guère à ces légendes faites, disait-elle, pour amuser les petits.

(4) Tout indique que "Monsieur B. . ." était M. Blair, dont l'épouse, Ann-Mary, a laissé le souvenir d'une personne exquise de bienveillance et d'attention pour tous ceux qui dépendaient d'elle.

(5) Ceci reporterait à 1880 le fait étrange ici rapporté.

La porte était ouverte. Un gros chien de Terre-Neuve, connu pour sa férocité, était allongé en travers de celle-ci, le dos appuyé au seuil. Il montait la garde. Gare aux importuns et même à l'esprit de McLeod, pensait en souriant l'audacieuse jeune fille en regardant le fin museau du chien ajusté sur ses pattes et l'oeil vigilant du fidèle animal qui la regardait et suivait attentivement tous ses mouvements. La porte ouvrait sur une grande cour entourée d'une palissade de planches d'une hauteur de douze pieds. Cette palissade se terminait par une porte solidement verrouillée à l'intérieur par de puissantes barres de fer. Il était donc impossible pour un visiteur de s'introduire dans la cour sans l'intervention du Boss lui-même, qui portait toujours les clefs sur lui.

Tout en faisant ces réflexions elle plongea un instant ses regards dans la nuit sereine et claire. Aucun bruit. Le silence enveloppant de la nuit endormie. La jeune fille sourit de nouveau. Elle pensa justement que l'âme de McLeod ne devait pas être bien dangereuse, puisque son ombre ne se reflétait nulle part sur les murs gris des maisons closes. Elle se disposa à reprendre son travail.

A ce moment précis où elle abaissait les yeux pour refaire les plis d'une robe, il lui sembla que quelque chose d'étrange l'enveloppait, la regardait... Elle releva la tête. Un homme était sur le seuil de la porte! Il était grand ... Il devait être fort! Il était chaussé de bottes anglaises laçant jusqu'aux genoux. Il portait un chapeau de soie noire, haut de forme. Et dans ses yeux noirs, aussi sombres qu'une nuit d'orage, semblaient passer des reflets métalliques.

Ironie ou provocation? Elle n'aurait pu le dire. La première impression que ressentit la jeune fille d'abord ne fut que de la surprise. Elle pensa: quelque officier de bâtiment sans doute qui désire parler au Boss. Elle fit un pas en avant pour lui adresser la parole. Lui, enjamba le chien, lequel ne bougea pas.

A la minute elle fit cette réflexion: pourquoi le colosse, qui avait pourtant l'oeil ouvert et l'oreille tendue au moindre bruit, ne montrait-il pas ses crocs à cet étranger? Elle recula, saisie d'une peur soudaine et, portée comme sur l'aile d'un oiseau, elle monta l'escalier, quatre par quatre. A dire vrai, elle ne sut jamais comment . . .

Elle alla frapper à la porte de l'Ecossais. "Monsieur B ..., lui dit la jeune fille: Quelqu'un est en bas qui désire vous parler sans doute.
— Quelle heure est-il, Mary?
— Minuit est sonné.
— Comment est entré cet étranger?
— Sans frapper puisque la porte était ouverte.
— Et le terre-neuve n'a pas dit son mot?
— Non, César ne semble pas le voir.
— Etrange Mary ... Je n'y suis pas pour ce malin qui vient déranger un hôte qu'il ne connait pas, à cette heure indue, sans envoyer sa carte".

Et, s'adressant à sa femme, il lui demanda de descendre voir ce que voulait cet importun.

Madame B... descendit, suivie de la jeune fille. Quand elles arrivèrent dans la salle, le visiteur était disparu . . . La porte était toujours ouverte et le chien n'avait pas bougé . . . Ensemble, elles regardèrent dehors. Alors, elles virent l'étrange visiteur, les deux coudes appuyés sur la palissade de planches, regardant dans leur direction.

A sa vue, Madame B..., devint d'une pâleur extrême. "Ce n'est pas naturel, cela Mary; regardez donc la grandeur de cet homme? Vite fermons les volets."

Mistresse B..., verrouilla elle-même la porte, éteignit les lumières et donna l'ordre à la jeune fille de regagner sa chambre . . .

Le lendemain, le Boss examina soigneusement les lieux. La porte était toujours solidement verrouillée à l'intérieur de la cour. Sur le sol aucune empreinte de pas. Pas la moindre trace d'herbe foulée.

Tous en conclurent que c'était bien l'esprit de McLeod que la jeune Mary avait vu . . .

Léontine Lavoie,
Institutrice Saint-Fulgence.

Mademoiselle Léontine Lavoie avec ses élèves de l'arrondissement no 4 (Ecole de La Ferme), 1920-1921.

LA LEGENDE — Le mot "légende" vient du bas latin LEGENDA et signifie "chose devant être lue". Au début les légendes formèrent le recueil de la vie des saints, des martyrs; elle était lue au réfectoire dans les couvents. Puis elles entrèrent dans la vie profane: ces récits populaires basés sur des faits historiques précis ne tardèrent pas à se développer et à s'embellir. Actuellement, la légende transformée par la tradition est le produit inconscient de l'imagination populaire . . . La légende, plus vraie que l'histoire par sa masse de renseignements humains, est un précieux document: elle retrace la vie du peuple, lui communique une chaleur de sentiments qui nous émeut plus que la sécheresse chronique des faits rapportés . . .

(Jean-Pierre Bayard, *Histoire des légendes*)

Mémoires d'un ancien

Monsieur Hippolyte Lessard

Le 11 mars 1935, mademoiselle Marie-Berthe Lévesque, de Saint-Gédéon, recueillait une première tranche des souvenirs d'un de ses vieux concitoyens, monsieur Hippolyte Lessard. Elle en obtenait la suite dans deux entrevues subséquentes (5 avril et 3 mai). Elle avait l'art de noter beaucoup de menus détails que le crayon insuffisamment rapide des autres laisse trop souvent échapper. Ses consultations de vieillards ont donc cette caractéristique enrichissante; celle-ci permet de suivre quasi pas à pas la carrière typique de ce brave homme appartenant au monde ignoré. Elle avait aussi le soin d'écrire les paroles exactement comme les vieux les disaient; nous en reproduisons plusieurs telles quelles, comme documentation sur le parler de ces anciens originaires du pays de Charlevoix.

V.T.

Je suis né en 1856. J'aurai 79 ans le 18 de mai. Je suis fils d'Hippolyte Lessard et de Geneviève Guay (1), de Sainte-Agnès. C'est là que je suis né; j'avais dix ans quand on est arrivés à Saint-Gédéon. Mon père s'en venait ouvrir une terre *icite*; quand on est arrivés, y avait pas un pouce de terre de faite.

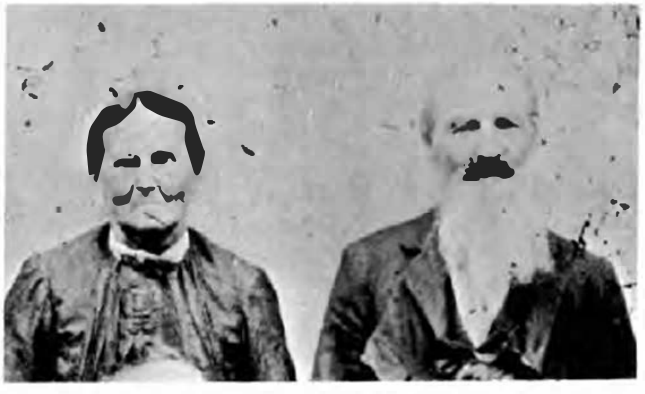

M. Hippolyte Lessard, père, et sa seconde épouse, Emilie Brassard. — Il nous a été malheureusement impossible de trouver une photographie d'Hippolyte, fils, le héros de ces mémoires.

On est partis en hiver de Sainte-Agnès, le 21 de mars, en carriole: *poupa pi mouman, pi* cinq enfants, tous dans la carriole; une autre voiture suivait avec les provisions *pi* le ménage. Pour les provisions, on avait du pain mélangé seigle et blé et du lard; pour le ménage, on avait une table montée avec un panneau qui renversait; ça faisait une chaise pour *s'assire* quand elle était renversée; *pi quéuques* chaises. On avait aussi *un petit brin de butin.*

Ça a pris cinq jours pour traverser. Le premier soir on a couché au lac à la Cruche; le deuxième soir, au lac Haha, 15 milles de la Grande-Baie; le troisième soir, au Grand-Brûlé, *su* le père Lisé (Elisée) Dufour; le quatrième soir à l'entrée de la Belle-Rivière, *su* Bolduc . . . *j'sais pu* son nom, son petit-nom . . . Souverain! . . .; le cinquième soir, au Banc de Sable à Saint-Jérôme (2), dans un campe que Pierre Larouche avait bâti. *Y* était sale, bonguienne! Larouche avait hiverné des cochons dedans. On l'a *netteyé* (3) pour entrer. On a passé deux ans moins trois mois dans ce campe-là.

Olivier Derouin, voisin de Francis Laplante aujourd'hui, nous avait donné cinq acres en abatis; on a défriché ça à la pioche, puis on a semé un *minote* à l'arpent, blé et orge. Mon père, avec ses garçons: Pierre, 18 ans; Ligori, 13 ans, *pi moé*, 11 ans. Moi aussi je travaillais. On partait en canot de bois de notre campe pour gagner notre morceau de terre; ça faisait trois milles. On partait pour huit jours. On couchait *su* Célestin Laplante. On a fait les semences de 5 ou 6 arpents; la récolte a été bonne. C'est *moé qui faisais* l'ordinaire. Pour faire durer les provisions je faisais de la soupe avec des navots qui étaient restés l'hiver en *dessour* de la neige. On avait du pain d'orge et de blé mêlés et un peu de viande. L'hiver *poupa a fait chanquier* pour les Price; il était en société avec Xavier Morel.

Le printemps après, papa et mon oncle Jean Lessard ont acheté deux lots *d'associement* à Saint-Gédéon, à peu près 200 piastres chaque, aux Iles. Ça a été *impayable* (4). Dans l'hiver on s'était arrangé pour donner un cheval pour le premier *tarme;* on n'a jamais eu l'heur qu'on paierait; on en *a-ti* eu de la misère à payer! hé bonguienne! Les lots des îles appartiennent aujourd'hui à Adé-

(1) Mariés à Sainte-Agnès en 1846. En 1862, cet Hippolyte Lessard épousait, en secondes noces Emilie Brassard.

(2) Le Banc de Sable de Saint-Jérôme se prolonge jusqu'à l'embouchure de la Belle-Rivière: c'est sur la pointe avoisinant le village de Saint-Gédéon que se trouvait le campe où s'arrêta la famille Lessard.

(3) "*Nettéier, nettoier,* v.a. L'un & l'autre se dit, mais le grand usage est pour *netteier,* car pour *nettoier* il ne se dit guère que par les poëtes. Encore y sont-ils obligés par la tiranie le la rime. *Netteier* signifie oter les ordures". *Nouveau Dictionnaire François,* par Pierre Richelet, 1710.

(4) Très difficile à payer.

lard Lessard et Hector Duchesne. Moi, je vis encore sur le bien paternel. Les lots qu'on a achetés au Cinquième Rang ont été vendus à Henri Tremblay et à Philippe Boily, fils de feu Noël Boily.....

Pour venir travailler sur nos lots du Rang Cinq, on prenait le canot à notre campe de Saint-Jérôme et on venait à Saint-Gédéon sur le lac jusqu'à la rivière Grandmont. Là on débarquait puis on faisait deux milles dans le bois, dans un petit chemin de pied, avec notre bagage sur le dos, jusque sur nos lots. Papa, lui, partait de Saint-Jérôme avec le cheval et marchait le long de la rivière. Pour passer la rivière Grandmont, il *s'assisait su* le cheval et le cheval passait à la nage. Une fois rendu l'autre bord, on partait ensemble; papa prenait une botte de paille sur son dos; *y'avait* de la paille pour la semaine d'un cheval. Pierre portait une *harse* en bois aplombée sur le cou; Ligori, des provisions pour la semaine et des pioches; le cheval, deux poches de grain sur le dos, attachées par la gueule.

En arrivant on s'est fait une cabane en écorces; on a abattu, billé, levé, mis en tas, brûlé et ensemencé *enteur* (environ) sept et huit arpents; on a semé du blé, de l'orge et un peu d'avoine. Au printemps suivant on a acheté un lot de Xavier Morel aux Iles, la terre où je vis encore aujourd'hui. On a semé une couple d'arpents: 2 minots d'orge. A l'automne tout était gelé. L'orge, on l'a battue pareil, parce qu'on n'en avait pas d'autre; *pi fallait ben* manger le pain. La croûte laissait la mie; c'était *pas guère* bon, mais ça se mangeait, parce qu'on avait faim.

On avait encore notre terre du Cinq; pour faire les récoltes on *a parti*: moi, Pierre, ma tante Marie Lessard, mon cousin Joseph Lessard. On n'était pas encore partis de Saint-Jérôme; on venait travailler sur nos lots à Saint-Gédéon et après on s'en retournait à Saint-Jérôme. Ma tante Marie nous faisait l'ordinaire. Le soir elle avait fait une fricassée; elle dit: "Pierre, il me faut de l'eau pour faire mon souper et on n'a pas de vaisseau pour aller en *cri*" (5). On était à quatre *parches* de la petite *r'sousse*. Moi, je dis: "J'ai une idée et je pense que ça va faire". Je prends un pain, j'ôte la mie de dedans et la croûte me fait joliment un vaisseau. Je pars à la course et *je vas cri* de l'eau; ça avait fait correct.

A chaque fois qu'on venait on se bâtissait de nouveau, parce que l'écorce était toujours brûlée par le soleil. On a coupé à la petite faucille à travers les *chouces* une couple de cents *quintaux* (6). Après la récolte, on a bâti un hangar en bois rond et on a mis notre récolte là. Dans l'hiver on l'a *charriée* (7) sur la terre des Iles par un chemin à travers le bois.

Dans l'hiver, papa a fait du bois. Il le prenait en gousse, ça faisait son affaire; on pouvait en faire partout, c'était pas comme *à c't'heure*. Il a vendu ça aux Price $10 le cent billots à partir de douze pouces en montant. C'était pas cher, mais ça suffisait juste pour faire vivre la famille. Papa coupait dans le bois, moi je charriais avec Elzéar, mon frère, qui avait onze ans. On mangeait du lard... Pas gros de lard!! ..., du pain, du lièvre et de la perdrix un peu.

Le printemps, on a semé. L'été on abattait le bois: le printemps suivant on faisait l'abatis et dans l'autre printemps on semait. Au printemps on a semé 20 minots d'avoine et d'orge, on a récolté à peu près 400 quintaux. L'orge, fallait aller la faire moudre à Hébertville. La quatrième année qu'on a acheté nos lots à Saint-Gédéon on a eu des chemins; j'avais 14 ans. J'ai travaillé au chemin; j'ai charrié des pavés (8) dans le petit fond sur notre terre.

Dans ce temps-là, *y avait pas guère* de monde à Grandmont. Il y avait: Joseph Morel, Hippolyte Lessard, Joseph Lessard, François Boudreau, Moïse Boivin. Nous autres, quand on est partis de chez Xavier Larouche de Saint-Jérôme pour venir rester *su* notre terre aux Iles, c'était l'hiver. On a traversé sur la glace. On est arrivés dans l'automne, la veille de Noël. On s'était bâti un campe au bord du lac: vingt pieds carrés, en bois rond. J'avais douze ans. On était: Poupa, Mouman, Pierre, Ligori, Moé, Elzéar, Geneviève, Pauline, Philomène, Adèle. Elle était venue au monde au Banc de Sable; elle avait pas tout à fait un an. Un an après, Edmond est venu au monde.

Sept ans après, notre campe a brûlé, vers le 15 de mai. Papa et maman étaient allés voir à *la rets* pour apporter le poisson pour dîner; moi et les *p'tits-garçons* on travaillait sur la terre du Cinq. Papa avait chauffé le poêle trop fort et le feu a pris. On a brûlé tout le ménage, le grain de semence *tout-à-nette*, la table, les couchettes, les chaises, la laine...

Dans l'hiver papa et maman avaient été se promener à La Malbaie; leur cheval s'était estropié, ils avaient eu l'heur de s'en revenir. Au printemps on avait perdu une vache. Dans l'avant-midi maman avait *tond* les moutons et en finissant d'en tondre un il était tombé mort. Maman dit: "C'est toujours bien terrible d'être si malchanceux. Je

(5) "*Quérir*, v.a. prononcez *Keri*. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et ne se dit pas seul mais avec les verbes *aller, envoïer*, etc., et il signifie *faire venir*." Dictionnaire Richelet, 1710.

(6) Les quintaux (terme qu'on n'employait pas au singulier en ce sens) étaient formés de dix gerbes.

(7) "*Charrier*, voir *Charier*.
Charier, v.a., Prononcez *charié*. Mener avec un chariot ou avec une charrette. *(Charier* de la pierre)". Dictionnaire Richelet, 1710.
Le mot *charroyer* ne figure pas dans ce Dictionnaire.

(8) Ces pavés, qu'on appelait "des barreautins", étaient des troncs de taillis qu'on plaçait les uns à côté des autres en travers du chemin pour faire une sorte de pavage et qu'on recouvrait d'un peu de terre.

sais pas, à c't'heure si la misère est finie..." Et c'est ce midi-là que notre campe a brûlé. On était bien, ce printemps-là; on avait de la viande et de quoi manger: tout a été brûlé.

On a *mouvé su* mon oncle Jean Lessard (chez Louis Lessard aujourd'hui) dans un campe de vingt pieds carrés; on était 22; les deux familles ont passé une partie de l'été là, le temps que papa s'est rebâti. Il s'est bâti *c'te* fois-là plus haut, *à-ras* le chemin. On a été équarrir le bois aux Iles. Après, on a fait des cajeux pour transporter le bois jusqu'à la rivière chez Augustin Boudreau; ensuite on le transportait avec un cheval.

On était au petit régime. Je me souviens que le matin papa mangeait une terrine de lait écrémé; la crème, maman la ramassait et en mettait une couple de cuillérées dans la soupe pour l'engraisser, parce qu'on n'avait pas de viande. Une chance, on mangeait des framboises; y en avait pas mal.

Après le feu, maman a écrit à son père, Patrice Brassard, de Sainte-Agnès, pour lui dire comme on faisait pitié. Son père a fait une petite collecte entre les parents, puis il est venu nous porter ça en charrette en venant faire notre maison. Son père, c'était un charpentier. Il a bâti 24 pieds carrés en pièces bien équarries, en cyprès, couvert en bardeaux faits à la *plène*. La maison était divisée en trois en bas: une cuisine et deux chambres; en haut c'était *lousse*. C'était vaste dans la cuisine. *Y avait* un *bède*: on couchait quatre enfants dedans, deux à la tête, deux au pied. On est rentré dans notre maison neuve au mois de septembre. Mon grand-père avait amené un chien avec lui: il était fin, *y parlait pas pi c'est toute*. A l'heure du diner, grand-père disait: "Soiro, va me cri à diner". Soiro partait. Il avait sept arpents à faire pour se rendre chez Jean Lessard; ma mère mettait le diner dans une serviette et la mettait dans la gueule du chien; le chien partait en courant et y avait pas de *guiâbe* pour l'arrêter.

Le printemps on a ramassé un peu de grain à Saint-Jérôme, et tous *ceuses* qui voulaient en donner, on l'a semé. On a eu une tannante de belle récolte. A mesure que le terrain se défrichait ça devenait meilleur.

On était habillés en étoffe du pays que maman faisait; le dimanche et la semaine, y avait pas de différence. On allait à la messe à Saint-Jérôme; l'été tous les dimanches, l'hiver on n'y allait pas souvent. On montait à pied le long de la rivière. Des fois on se faisait traverser la rivière par Joseph Morel (que les gens appelaient "Jean le Bélier" pour le faire fâcher); quand il (le canot) était pas l'autre bord, on traversait en canot. Quand on allait à la messe, on communiait, comme de raison, et on faisait le voyage sans manger. On mangeait le soir en arrivant; des fois on trouvait ça long.

J'ai communié à douze ans, à Saint-Jérôme. Je suis un des premiers qui *a* communié dans la chapelle à Saint-Jérôme. Monsieur le vicaire d'Hébertville venait faire le catéchisme à Saint-Jérôme. Après le catéchisme il est resté résidant à Saint-Jérôme. On était 40 enfants; 7 ou 8 savaient lire; on avait chacun un petit groupe pour leur montrer le catéchisme durant les récréations. Après, le soir, Monsieur Sirois nous faisait ramasser des abatis, alentour de la chapelle. J'ai été confirmé la même année, en 1868, par Monseigneur Baillargeon, qui venait pour la première fois au Lac Saint-Jean. Il nous avait dit, je me rappelle comme il faut, que c'était la première fois et la dernière fois qu'il venait au Lac Saint-Jean, parce qu'il était vieux, et ça été la dernière aussi.

Le premier évêque qui est venu à Saint-Gédéon, c'est Monseigneur Racine, évêque de Chicoutimi. Je suis bien certain que Mgr Taschereau n'est jamais venu à Saint-Gédéon; *ceuses* qui disent ça se trompent.

Sur notre terre des Iles, on avait trois vaches, un boeuf, un cheval, des cochons et des moutons: ça, je me rappelle pas le nombre. Les vaches pacageaient sur le bord du lac; il y avait pas grand'chose à manger; les cochons étaient là aussi. On mettait les moutons sur les Iles. *(Ici, M. Adélard Lessard, son frère, présent, dit:* "Les cochons mangeaient des gros barbeaux noirs qui tombaient en abondance".)

L'année du Grand Feu, en 1870, nous autres on n'a pas souffert; le feu s'est pas rendu aux Iles; il a passé à la Belle-Rivière et je m'en souviens *pas guère*. Le dimanche matin, quand on allait à la messe, on frottait nos bottines; pour ça on prenait une *diche* avec un petit peu de lait dedans, puis on s'en allait à la porte du four prendre du charbon, puis on frottait nos bottines avec ça; elles venaient luisantes. Après, on partait, on descendait à pied au village; avant d'entrer dans l'église on se chaussait; après, on se déchaussait pour s'en revenir.

A l'âge de 18 ans, je travaillais dans les chantiers. J'avais six piastres par mois, nourri aux *bines* et au lard, de la fricassée de morue le soir; ils appelaient ça "de la picoune". Le premier prêtre qu'on a eu *icitte* c'est l'abbé Onésime Tremblay.

Quand j'ai parti pour les Etats, j'ai été à la messe, le mercredi, j'ai communié, et j'ai parti en charrette par une occasion jusqu'au Grand-Brûlé. Après, j'ai gagné Chicoutimi à pied. J'ai passé l'été là. J'ai travaillé chez un habitant, William Boily, un mois, à $6 par mois, ensuite un mois chez Séraphin Potvin, $6 payées en effets, et j'ai envoyé 50 livres de farine à mon père à Saint-Gédéon.

J'avais 22 ans quand j'ai commencé à travailler sur le chemin de Québec. On a trouvé à s'engager là pour $10 par mois. On s'est *greillé* vers le 8 de juillet: un petit sac de galette, moi et Elzéar mon frère. Ils nous ont dit que ça prenait deux jours et demi pour se rendre au lac Jacques-Cartier. On a manqué de provisions pour une journée; on a fait cette journée-là sans manger. Rendu

au lac Jacques-Cartier, on était 313 hommes à la *couquerie*; ils étaient 4 hommes pour servir à la table. On a mangé de la soupe aux pois, du lard, du pain, du thé. Après le dîner, on était trop de monde; le *foremane* en a *slaqué* 50; Maximin Boudreau était du nombre. Le lundi on a pris l'ouvrage. On a passé l'été là. On était nourris au pain et au lard. On a passé deux mois à $10 et les hommes ont fait un *straque* pour avoir plus cher; on a eu une piastre de plus. On faisait la route de Québec au Lac Saint-Jean. Les travaux ont fermé vers le 15 d'octobre. On est revenus chez nous à Saint-Gédéon avec 18 louis dans nos poches et on devait être finis de régler à Hébertville.

Quand on est venus vers la fin des travaux on n'avait presque plus rien à manger; ils ne pouvaient plus avoir de farine presque. Quand on a fini, le *foremane* a pesé à chacun une livre de farine pour manger le long du chemin; il ne pouvait pas faire plus. Nous-autres on était quatre et on avait un poêlon. J'avais pris un peu de sel dans le fond d'un quart de lard. On était: Edouard et Charles Cauchon, Elzéar *pi* moi. Le soir je détrempais ça et je faisais de la galette. On s'était pas lavés de l'été et pour se protéger des poux on faisait chauffer notre linge à la boucane faite avec de l'écorce de bouleau et on le passait à l'eau froide dans le ruisseau. On a pris deux jours à revenir, à arriver aux maisons.

La première maison était celle du bedeau de Saint-Jérôme, mon oncle Mars Gagné. Il y avait une couple de *criatures;* elles nous ont donné des chaises, puis elles se sont *poussées*. Vous savez qu'on était pas guère approchables; on était sales et on sentait la boucane. C'était dans l'après-midi, ça. On a continué, mon père est venu nous rejoindre sur le Banc de Sable en voiture. Il avait apporté un petit sac de galettes. On lui avait fait dire de venir à notre rencontre tel jour par d'autres descendus avant nous-autres. Rendu chez nous, on s'est changés, lavés, on était neufs.

Trois semaines après, on a monté dans le bois. Le bateau des Price est venu nous *cri* et on a traversé à la Grosse Décharge: moi, et Pierre mon frère. On a campé; après, on a monté notre butin et on a eu juste le temps de se mettre à l'abri; une tempête de pluie et de neige commençait.

Avant d'être dans notre campe, on couchait dehors. On se faisait un feu. On avait un boeuf et un traîneau. La première nuit, on a renversé le traîneau, mis le foin *en dessour* de nous, et moi je me suis couché. J'avais la face en dehors du traîneau; le matin elle était blanche, presque gelée et pleine de pluie, parce qu'il avait mouillé toute la nuit. Pierre, lui, s'était pas couché; il avait *enteurtint* le feu toute la nuit. Le matin, je me suis réveillé à 5 heures; Pierre dit: *"J'sais pas comment-ce que t'es faite* pour dormir dans un temps pareil". Il aurait été mieux de me réveiller; cette nuit-là j'ai attrappé une bronchite et je tousse encore aujourd'hui.

Elzéar devait venir nous trouver huit jours après et il ne venait pas. Pierre dit: "Je vas aller à la maison voir ce qu'il y a et en même temps chercher des provisions". Il devait revenir immédiatement; trois jours après, pas de Pierre. La quatrième journée il arrive avec Elzéar. Mon père avait été à Chicoutimi dans la première bordée de neige; il était en voiture d'hiver. Cette neige avait fondu et il avait dû attendre qu'il en tombe une autre pour s'en revenir. Elzéar attendait le retour de mon père pour venir nous trouver. Moi et le boeuf, on était aux patates; on avait *guinque* ça à manger. Pour moi je les faisais bouillir, le boeuf, lui, les mangeait toutes crues.

Le lendemain on a commencé à faire des billots à $10 du cent billots. On a passé l'hiver là. Pierre était marié et il avait monté sa femme, Sara, pour nous faire à manger. On a passé un bel hiver. Il y avait un peu de lièvre, mais moi j'étais pas chanceux; j'avais tendu une trappe et j'avais pas été capable d'en prendre un. Tous les jours il y en avait un qui m'échappait. Les autres riaient de moi; ils disaient: "Quand est-ce qu'on mange ton lièvre, Hippolyte?" Je leur disais: "Soignez-le comme il faut pour que je l'apporte à *poupa* au printemps". Le dernier matin qu'on a passé là j'ai trouvé mon lièvre dans la trappe. *Ben crére* que j'étais content! Sara dit: "On va l'apporter à papa". Elle l'a préparé prêt à faire cuire et en a retiré une tasse de graisse; il était gras, je l'avais soigné tout l'hiver. On a retourné à la maison au printemps, on a fait les *semences* et on a fait de la terre. L'hiver ensuite on est allés dans le bois à Péribonka. Tous les hivers on allait dans le bois.

Ensuite je me suis décidé à prendre le voyage pour gagner plus d'argent. J'ai parti avec Abel Tremblay de Saint-Gédéon. On s'est rendus à Chicoutimi, là on a pris le bateau pour monter à Québec; ça coûtait une piastre et demie de passage. A Québec, on s'est engagés à un nommé Poutotte pour monter dans les Etats, pour aller dans le Wisconsin. Pour se faire un peu d'argent à Québec, on s'est engagés à bord du quai (?) pour travailler le long de la rivière Saint-François, faire des ramparts en béton, $1 par jour. Mon associé avait été *clairé* le midi parce que le *boss* l'avait vu répondre à un homme. Dans l'après-midi, je montais des *barouettes* de béton à peu près à douze pieds de hauteur sur un tracel de madriers; rendu en haut le pied me manque et plutôt de tomber je laisse tomber ma *barouette*. Je descends: le *boss* était là qui m'attendait. Il me dit: "Va à l'office te faire payer".

A Québec, on restait chez un cousin d'Abel, Louis Tremblay; on achetait nos provisions et on se nourrissait. Là, on est montés aux Etats. On s'était engagés pour aller dans le bois au Wisconsin à $18 par mois. J'ai passé *une belle* hiver à charger une *slée* de 4 mulets qui pesaient 600 livres chaque, 4 voyages par jour. Au printemps les mulets sont partis de bonne heure et le *boss* m'a envoyé bûcher avec les autres. J'ai fait un beau bout de temps; les hommes avaient des billots d'avance; on ne se faisait pas mourir à bûcher.

On ne faisait pas la prière en *gagne* dans le campe; il y avait toutes sortes de races; moi je disais mon chapelet tous les soirs quand j'étais couché. Dans l'hiver il était venu un prêtre irlandais pour faire la mission; un *gâs* nommé Giguère lui avait chanté une poignée de bêtises quand il l'a vu dans le campe le midi. Martel, le *foremane*, lui dit: "Moi je ne fais pas de religion et je ne lui en aurais pas dit tant que ça". Je voyais les larmes qui tombaient des yeux du prêtre et les lèvres lui remuaient; probablement qu'il priait. Au commencement il avait dit quelques mots pour se justifier, mais quand il a vu que Giguère était si mal *engueulé* il n'a plus dit un seul mot. Le prêtre a dîné et il est parti sans faire la mission. C'était à peu près tous des protestants.

Au chantier cassé on a descendu en ville; on a été trois semaines en pension, puis on s'est engagés pour *pleumer* de l'écorce de pruche à la *djobe*: 2 piastres la corde. On pleumait deux cordes par jour par deux hommes. On a travaillé là jusqu'au 20 d'août; après, on s'est mis cinq associés et on a pris une *djobe* de bois de corde à bûcher à $1.50 dans le bois mou et $2.00 dans le bois franc. On s'était acheté un *time* (*team*) de chevaux: $200, attelés sur une *ouaguine*. Au printemps on a vendu nos chevaux et on a repris notre *jobe à pleumer* de l'écorce de pruche; ça jusqu'au 15 d'août; le reste de l'été on a travaillé d'un bord et de l'autre. Au mois de septembre on s'est décidés de monter dans le Minnesota pour travailler encore dans le bois.

Abel a *timbé* malade. Il a été quarante jours malade; ça avait l'air qu'il avait les fièvres. J'avais une bouteille de cognac, je lui en ai fait prendre par *petites affaires* et c'est ça qui l'a sauvé. Au printemps, on est retournés à Bremen (?), on a été quelques jours en pension et on est retournés dans le bois à $35 par mois. Au printemps suivant, on a bâti des vaisseaux pour la drave; en anglais on appelle ça des *waneguines*. Ensuite, on voulait pas draver, on est descendus à la Belle-Prairie. J'ai passé l'été à travailler chez les cultivateurs à $30 par mois; dans les récoltes j'avais $2 par jour. J'ai resté cinq ans chez Jos Labrie; quand il n'avait pas d'ouvrage à me donner j'allais travailler ailleurs, mais chez Labrie c'était mon chez-nous; je revenais là quand je n'avais pas d'ouvrage ailleurs. On était à quatre milles de l'église.

Après cinq ans, Labrie est mort, consomption. Avant de mourir il m'avait demandé pour aller creuser sa fosse; je ne voulais pas lui refuser, mais j'étais pas capable d'y aller tout seul; il me dit: "Tu prendras Amédée Doucet pour t'aider". On y est allés. Après sa mort, sa femme voulait me garder pour tenir la terre, parce qu'elle restait avec des jeunes enfants, mais je trouvais que c'était point guère d'adon et j'ai parti. J'ai été pas loin de là, chez Ludger Rocheleau; j'ai été là cinq ans, au Minnesota.

Ensuite je me suis engagé à Roy, un habitant, pour faire les semences; j'avais $30 par mois. Jusqu'à l'âge de 27 ans j'avais toujours donné mes gages à mon père, mais je vins à m'apercevoir que ma santé prenait le dessous. J'ai écrit à papa et je lui ai dit de ne plus se fier sur moi, qu'à l'avenir je garderais mon argent parce que je me sentais *jeube* et que j'avais peur de venir à *pus* travailler *pantoute*. Après ça, je serrais mon argent pour l'avenir. J'ai hiverné trois hivers dans le bois misérablement; j'avais de la misère à me tenir *deboute*. J'avais mal à l'estomac; c'était une maladie de foie que je traînais. J'ai été voir le docteur et il m'a dit que j'étais ruiné, que j'avais travaillé trop fort, et il m'a mis au repos. J'ai hiverné à rien faire.

Après la Toussaint j'ai parti pour descendre au Canada. J'ai arrivé à Saint-Gédéon le 21 de novembre. Il y avait un train qui partait de Chambord et qui allait jusqu'à Hébertville; c'était un train qui trimbalait les travaillants qui faisaient le chemin de fer. Le *foremane* m'a fait embarquer à Chambord; j'ai passé comme un de ses hommes et ça m'a pas coûté un sou pour me rendre à Saint-Gédéon.

Chez-nous m'attendaient pas. J'ai passé l'hiver à rien faire et à me reposer. Dans le mois de mars j'ai été à Sainte-Anne de Beaupré. J'avais 36 ans. Je me suis décidé de me rendre au Lac Mégantic voir mon frère Elzéar, qui était marié et qui restait là. J'ai passé l'été avec lui; on a travaillé tous les deux sur la ligne du chemin de fer à $1.25 par jour.

Dans le mois d'octobre je suis revenu à Saint-Gédéon. Dans l'hiver j'ai fait chantier à mon compte pour faire du bardeau aux Iles, à l'arc-boutant de la terre à Thomas Lessard. Au printemps j'ai *mouvé* chez Ligori mon frère, au village; j'ai resté trois ans là. Après, je me suis acheté une terre au Cinq: un lot; ça appartenait à Ovide Couture, qui était bedeau à Saint-Gédéon; un lot en bois *deboute*. Je l'ai défriché pendant trois ans, j'ai bâti une maison et je l'ai vendu à Joseph Savard: $1,300. Moi, je pense que je l'avais payé $400. Du temps que je travaillais sur ma terre je me retirais chez Pierre mon frère, au Cinq. Après, j'ai *mouvé* dans ma maison avec Geneviève ma soeur; c'est elle qui faisait la besogne.

Après, j'ai acheté la terre d'Elzéar Gaudreau, aux Iles: un lot; trente arpents défrichés; j'ai payé $1,000. J'ai été neuf ans là, Geneviève avec moi. Dans ce temps-là j'ai failli me marier avec la maîtresse d'école, Clara Bilodeau; elle avait 27 ans et moi j'avais 52 ans. Je suis venu à bout de lui faire comprendre que j'étais trop vieux pour elle et que plus tard elle se tannerait de moi; elle a dit: "C'est bien, on va remettre ça à plus tard" et elle a pris avec un autre; au bout de six mois elle était mariée. Je l'ai regretté, parce qu'aujourd'hui ma famille serait élevée et je serais pas pire.

Après neuf ans, j'ai vendu ma terre à Jean-Baptiste Lavoie: $2,000, *au cache*. J'ai *mouvé* au village, chez Aldéric Desjardins, mon neveu. J'ai été trois ans là. Après, j'ai monté rester avec ma belle-mère aux Iles. J'ai été quatre ans là. Sur ces quatre ans j'ai hiverné une hiver dans le bois à

la Belle-Rivière à $85 par mois. Papa était mort ça faisait une quarantaine d'années; ma belle-mère était mariée avec Jos Gauthier; elle a été sept ou huit ans avec; il est mort du temps que j'ai été passer avec eux-autres. Après deux ans de veuvage elle s'est mariée avec Joseph Néron.

A l'âge de 65 ans j'ai décidé d'aller voir les terres à Péribonka pour m'en acheter une. J'ai parti avec Auguste Lavoie, garçon de Jean-Baptiste Lavoie; il avait 18 ans. Lui n'a pas trouvé ça de son goût. Finalement j'achète la terre du garçon à Elie Côté, à Sainte-Jeanne d'Arc. Elle me faisait à la figure; elle était en bois brûlé; un lot: $540; $200 *cache* et le reste à $100 par année. J'ai engagé Alfred Gauthier, de Saint-Gédéon, pour m'aider à faire l'ouvrage sur ma terre; tous les deux on a fait cinq arpents de terre. Je donnais $2 par jour à Alfred et nourri par-dessus. On se logeait chez mon deuxième voisin, Joseph Otis, le geôlier de Roberval. Il avait acheté une terre et il montait avec des hommes engagés pour la travailler. Le premier hiver, monsieur Damase Boulanger, curé de Sainte-Jeanne d'Arc, m'a demandé pour passer l'hiver avec lui pour faire la *bedeauterie* et le ménage de son étable; j'avais $22 par mois. J'ai fait un mois puis je me suis tanné de cette vie-là; c'était pas dans moi de rester dans un presbytère. Je l'ai laissé et j'ai *mouvé* chez Gélus Côté; j'ai hiverné là. A la fin d'avril j'ai été me faire un campe sur ma terre: 12 pieds carrés. J'ai *mouvé* là et j'ai passé neuf mois dans ce campe-là. J'étais tout seul, mais je me trouvais bien. D'abord, j'ai toujours aimé la tranquillité. J'ai fait deux acres de terre et je me suis fait un jardin; je travaillais tranquillement, parce que je n'étais plus jeune.

Le deuxième hiver, j'ai engagé Henri Simard, de 18 ans, de Sainte-Jeanne d'Arc, pour faire du bois: du bouleau; je vendais ça à M. le curé Boulanger pour faire des planchers à son église. Je passais l'été sur ma terre et l'hiver je m'engageais pour faire le ménage chez les habitants qui allaient aux bois; M. le curé Boulanger voulait pas que j'hiverne tout seul dans mon campe, parce que j'étais trop vieux et que je pouvais *timber* malade; j'étais à deux milles du premier voisin. Le dernier hiver j'ai décidé M. Boulanger à me laisser hiverner seul et j'ai fait un hiver à mon goût; j'ai pas été malade une minute.

A l'été j'ai fait faire une quinzaine d'arpents de terre. J'avais 25 acres de terre en culture et j'ai fait encore mon jardinage. J'avais de tous les légumes dans mon jardin et c'était beau de voir ça. J'avais invité M. le curé Boulanger à venir me voir dans sa tournée de l'Enfant-Jésus. Il devait venir le mercredi. J'avais fait un bouilli de toutes sortes de légumes de mon jardin; j'avais l'intention de le garder pour dîner. Il n'a pas arrêté me voir en passant, parce que le chemin ne passait pas devant mon campe et que ça le rallongeait trop. Dans la semaine, je descends au village, je le rencontre et je lui dis: "Je vous avais préparé un bon bouilli mercredi; je pensais que vous *vinssiez* dîner avec moi; vous êtes pas venu, à c't'heure passez-vous-en". Il part à rire et me dit: "Je me reprends demain, attendez-moi". Le lendemain, je me lève et fais mon *berda*. Vers huit heures il arrive; je me fais bénir; il fait sa visite et il dit: "A c't'heure on va aller voir votre jardin". Il l'a trouvé assez beau!! il en revenait pas. Je lui dis: "Vous vous prendriez peut-être un bouilli?..." Il me dit: "C'est bon, donnez-moi de tout ce que vous avez dans votre jardin". Je lui donne de tout: oignons, carottes, bettes, choux-Siam, choux, patates, blé-d'Inde, fèves... Je lui arrache le plus beau chou que j'avais en lui disant: "Ça va-*ti* faire, ça, monsieur Boulanger?" *Ben crère* qu'il trouvait ça drôle. Sa voiture était pleine; il part fier. Il descend au village; en arrivant il se fait poser avec le chou et sa ménagère.

J'ai vendu du jardinage en masse. Dans l'automne j'ai *timbé* malade, vers le 20 d'octobre. A sept heures du soir j'étais malade. Le lendemain j'ai gagné le premier voisin à pied: deux milles. J'ai pris une voiture là et j'ai descendu au village. J'ai logé chez un petit-parent. Le docteur de Péribonka est venu; dans huit jours je lui ai donné $140. Monsieur Boulanger a téléphoné à Adélard mon frère, à Saint-Gédéon, et lui a dit de monter me chercher, que j'étais gravement malade; moi je ne savais pas que M. Boulanger avait téléphoné. Toujours, je vois arriver Adélard avec Mathilde sa femme et son garçon Hermias. En les voyant je me mets à pleurer. Adélard dit: "Pleure pas, je viens te *cri*", et il dit aux gens de la maison: "Je viens chercher mon frère, qui est aussi mon père, puisque c'est lui qui nous a élevés; il a été bon pour ses parents, à c't'heure c'est à nous d'être bons pour lui." Là, ils m'ont installé dans l'automobile et j'ai descendu à Saint-Gédéon chez Adélard. J'ai été six semaines au lit et je suis revenu à la santé, mais pas capable de travailler.

Le printemps, je me plante du tabac pour vendre; ça fait passer le temps et ça ne me fatigue pas. Je suis bien traité chez mon frère; tous sont bons pour moi. Ils ont des enfants et *faut ben* qu'ils fassent du *berda;* quand c'est trop tannant et que les enfants *berdassent* trop fort, je monte dans ma chambre, je dis quelques chapelets et je fume une pipée entre. Ma terre de Sainte-Jeanne d'Arc, je l'ai donnée à Hermias mon neveu; c'est mon filleul aussi; c'est lui qui est obligé de me faire vivre.

On a été une escousse quatre générations ensemble sur le bien paternel. Je descends encore à l'église à pied et je remonte à pied; j'aime mieux ça qu'en voiture, ça fait du bien de marcher un peu. Là, quand vous *arez* besoin de moi, je vas allumer et puis je vas monter (chez nous). Je voulais rester au village pour communier demain, mais il fait pas chaud et je suis *inquiète* de ma couche de tabac.

x x x

Une page de corrections

Au sujet d'Alexis "Le Trotteur"

1. Dans le premier article sur le sujet: "Alexis Lapointe dit 'Le Trotteur' — L'HOMME" (SAGUENAYENSIA, novembre-décembre 1967, à la page 135), on a écrit par erreur "Second fils", alors qu'en réalité Alexis était le troisième fils et le huitième enfant d'une famille de quatorze (et non quinze), comme on peut le voir par le tableau ci-dessous. — La même erreur a été répétée par accident dans le deuxième article: "L'ATHLETE" (janvier-février 1969, page 2) et doit être corrigée de la même façon.

FAMILLE DE FRANCOIS LAPOINTE dit LAPOINTE.	NAISSANCE (DATE)	LIEU	MARIAGE (DATE)	ETOUX (SE)	LIEU	MORT (DATE)	LIEU
Père: FRANCOIS LAP.	28 mai 1826	La Malbaie	13 fév. 1849	Delphine Tremblay	La Malbaie	12 juil. 1911	La Malbaie
Mère: Delphine Tremblay	19 août 1829	La Malbaie	13 fév. 1849	François Lapointe	La Malbaie	13 avril 1890	La Malbaie
Fils et filles							
1er MARIE-CLOTHILDE	10 août 1849	La Malbaie	31 août 1877	[illegible]	La Malbaie	30 sept 1930	Ste-Agnès
2e Joséphine-Thémis	3 mars 1851	La Malbaie	19 fév. 1878	Thomas Bérard	La Malbaie	3 mai 1911	La Malbaie
3e CLAUDIA	21 juil 1852	La Malbaie	19 fév. 1884	Joseph B Duberger	La Malbaie	31 mai 1915	Chicoutimi
4e JOSEPH	29 avril 1854	La Malbaie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	21 juil 1931	La Malbaie
5e JEAN (JOHN) EDMOND	11 avril 1856	La Malbaie	8 août 1882	Louise B Tilden	La Malbaie	31 oct. 1919	La Malbaie
6e ANONYME (Jumeau)	11 avril 1856	La Malbaie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	11 avril 1856	La Malbaie
7e ARTHEMISE	7 août 1858	La Malbaie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2 déc. 1945	La Malbaie
8e ALEXIS dit: Trotteur	4 juin 1860	La Malbaie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	22 janv. 1938	La Malbaie
9e SOPHIE-DELIA	26 oct. 1862	La Malbaie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	22 nov. 1862	La Malbaie
10e SOPHIE-OLIVE	27 sept. 1863	La Malbaie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	7 sept. 1938	Montréal
11e LOUIS	31 mars 1866	La Malbaie	8 nov. 1893	Emilie Lepage	La Malbaie	14 mars 1941	Clermont
12e PIERRE-ALEXIS	13 juin 1868	La Malbaie	6 nov. 1891	1) Elise Marchand	B timcan	31 août 1919	Ste-Agnès
	[illegible]	[illegible]	3 juil. 1905	2) Eva Marchand	B timcan	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	14 mai 1903	3) Bridget B [illegible]	Tadoussac	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	21 mai 1907	4) Alma Carey	Ste-Agnès	[illegible]	[illegible]
13e ADJUTOR	9 juin 1870	La Malbaie	13 nov. 1894	Laetitia Martel	La Malbaie	7 mars 1952	Chicoutimi
14e FRANCOIS	23 août 1872	La Malbaie	6 oct. 1896	L.D.Clara Tremblay	La Malbaie	29 juin 1934	La Malbaie
Jonquière, le 28 juin 68							

2. Les deux premières phrases du deuxième paragraphe de ce premier article (page 135), écrites alors que l'enquête complète sur la famille n'avait pas été faite, contiennent donc des erreurs et doivent être supprimées.

3. La maison représentée dans le premier article (page 136) n'est pas celle où Alexis est né, mais celle que sa famille a habitée à partir de 1882 et où il demeurait passagèrement. Celle où il est né était sur les lots 651-652 de la Première Concession du Ruisseau des Frênes, à l'entrée de la paroisse de Clermont, sur la route 15-A, à gauche en allant de Québec à La Malbaie. Elle a été démolie en 1962 par son dernier propriétaire, M. Egide Fortin.

Maison natale d'Alexis Lapointe. Il y demeura jusqu'à 21 ans.

Cette maison aurait été construite et peut-être habitée occasionnellement par le général James Murray, premier gouverneur anglais de la Province de Québec. L'auteur de ces articles a relevé la liste de ceux qui ont été successivement propriétaires de cette ferme et de la maison. La voici.

De 1763 à 1794, général James Murray (parti en 1766);
de 1794 à 1795, un neveu du général;
de 1795 à 1818, Pierre Lapointe;
de 1818 à 1849, Joseph Lapointe, fils aîné de Pierre;
de 1849 à 1882, François Lapointe, père d'Alexis.

Propriétaires successifs de la maison occupée ensuite par la famille Lapointe:
entre 1810 et 1820, Alexis Tremblay "Picoté";
ensuite, Augustin Tremblay, fils d'Alexis;
ensuite, la veuve d'Augustin Tremblay;
en 1882, la maison est acquise par François Lapointe (époux d'Adelphine Tremblay, fille d'Alexis);
en 1911, elle passe à Louis Lapointe, fils de François;
en 1911, elle passe à Louis Lapointe, fils de François;
depuis 1941, elle appartient à Louis-Philippe et Henri Lapointe, fils de Louis.

4. Dans le deuxième article (page 5), quatre lignes de texte appartenant au paragraphe précédent ont été placées par erreur entre la première et le deuxième ligne du paragraphe intitulé: UNE DERNIERE PROUESSE.

Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

INTERPRETATION DES SIGLES:

B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.
Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi-Gérard.
Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.
R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par l'abbé Adolphe Michaud.
I.O. — Généalogies des Familles de l'île d'Orléans, par l'abbé Michel Forgues.
Beaupré — Généalogies des Familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.
R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau.

SAINT-JEROME

1886 (suite)

224.— Le 8 mars. - LAPOINTE, Elie, fils majeur de Georges Lapointe (Ch. 99) et de Louise Gauthier (Gonth. 75); marié à Marie-Rose TREMBLAY, fille mineure d'Augustin Tremblay (Ch. 546) et de feu Thècle Claveau (Ch. 9).

225.— Le 8 mars. - GIRARD, Michel, fils majeur d'Onésime Girard et de Louise Boudreault (Laterrière, 15-2-1859); marié à Lydia DUFOUR, fille majeure d'Hypolithe Dufour et de feu Célina Girard de Notre-Dame du Lac Saint-Jean (Laterrière, 15-9-1863).

226.— Le 3 mai. - BRASSARD, Siméon, fils majeur de Joseph Brassard (Ch. 43) et de feu Célina Tremblay (Ch. 340); marié à Emma SIMARD, fille mineure d'Anselme Simard et d'Adélaïde Tremblay (Grande-Baie, 30-7-1850).

227.— Le 5 juillet. - COTE, Jean, fils majeur d'Yves Côté (Ch. 48) et d'Adélaïde Bolvin (Ch. 34); marié à Geneviève BOUDREAULT, fille majeure de Didyme Boudreault et d'Adélaïde Martel (Bagotville, 9-4-1858).

228.— Le 10 août. - COTE, Eugène, fils majeur de Léandre Côté et de Sophie Noël (Grande-Baie, 18-1-1853); marié à Marguerite HARVEY, fille majeure de Thomas Harvey et de Flore McKenzie de Laterrière.

229.— Le 31 août. - FORTIN, Théotime, fils majeur d'Ovide Fortin (Ch. 103) et de feu Madeleine Larouche (Ch. 36); marié à Marie-Louise BOUCHARD, fille mineure de Didyme Bouchard (Ch. 256) et de Luce Bolvin (Ch. 59).

230.— Le 7 septembre. - BOUCHARD, Alfred, fils majeur de feu Nil Bouchard et de feu Desanges Fortin de Saint-Urbain; marié à Marie-Elise FORTIN, fille majeure de Marcel Fortin et de Justine Moreau.

231.— Le 7 septembre. - FORTIN, Alfred, fils majeur de Michel Fortin (Ch. 102) et de Vitaline Morin (Ch. 11); marié à Isabelle LAROUCHE, fille majeure de feu Jean Larouche (Ch. 79) et de feu Domitilde Gagnon (Ch. 51). Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

232.— Le 7 septembre. - LAROUCHE, Phydime, fils majeur d'Ildebert Larouche (Ch. 99) et de Cornélie Dorval de Notre-Dame d'Hébertville (Ch. Bouchard 314); marié à Marie GUERIN, fille mineure de Maurice Guérin et de Léa Simard.

233.— Le 21 septembre. - DESBIENS, Jovite-David, fils majeur de Célestin Desbiens et d'Adèle-Sara Morin (Grande-Baie, 14-7-1851); marié à Odile-Joséphine GAGNON, fille mineure de feu Napoléon Gagnon et de Monique Dufour (Anse-Saint-Jean, 8-2-1864).

234.— Le 25 octobre. - LAVOIE, Louis, veuf de Célina Laprise (Hébertville, 13-2-1854); marié à Vitaline AUDET, veuve de Michel Plourde (Hébertville, 8-1-1867).

235.— Le 22 novembre. - LAROUCHE, Gédéon, fils majeur de Benjamin Larouche (Ch. 100) et de Rose-de-Lima Tremblay (Ch. 367) d'Hébertville; marié à Marie-Arthémise BOUCHARD, fille mineure de Didyme Bouchard (Ch. 256) et de Luce Bolvin (Ch. 59).

236.— Le 22 novembre. - MATHIEU, Amédée,

fils majeur de Léon Mathieu et de Malvina Sergerie de Saint-Louis de Métabetchouan (Grande-Baie, 16-2-1863) ; marié à Marie FILLION, fille majeure de Louis Fillion (Ch. 57) et de Marie Bouchard. (Ch. 293).

1887

237.— Le 11 janvier. - FORTIN, François, fils mineur de François Fortin et de Calixte Dufour (Laterrière, 25-9-1865); marié à Clara DESSUREAU, fille mineure de Joseph Dessureau et de Marie Lefebvre.

238.— Le 8 février. - FORTIN, François, fils majeur de Thomas Fortin (Ch. 140) et de Marguerite Guay (Ch. 14) de Notre-Dame du Lac Saint-Jean; marié à Anny FRASER, fille majeure de William Fraser et d'Henriette Robertson.

239.— Le 26 mars. - Réhabilitation du mariage de GAGNON, Alexandre, fils majeur de feu Thomas Gagnon (Ch. 209) et de feu Vénérande Girard (Ch. 30); marié à Olympe LAVOIE, fille majeure d'Hilaire Lavoie (Ch. 96) et d'Edith Girard (Ch. 26), avec dispense du 4ième degré de consanguinité. Ce mariage fut célébré à Saint-Alphonse de Bagotville, le 9-4-1866.

240.— Le 18 avril. - BOLDUC, Joseph, fils majeur de Joseph Bolduc (Ch. 34) et de Zoé Tremblay (Ch. 322) de Saint-Louis de Métabetchouan; marié à Marie GAUTHIER, fille majeure de Bénoni Gauthier et de Philomène Dubois (Bagotville, 5-4-1858).

241.— Le 2 mai. - SIMARD, Epiphane. fils majeur d'Anselme Simard et d'Adélaïde Tremblay (Grande-Baie, 30-7-1850); marié à Marie MARTEL, fille majeure de Georges Martel et de Joséphine Thibeault (Anse-Saint-Jean, 19-1-1863).

242.— Le 30 mai. - GAGNON, Joseph, veuf de Claire St-Pierre d'Alma (Hébertville, 10-9-1868); marié à Marie LAFORGE, fille majeure de feu Alexandre Laforge et de feu Flavie Tremblay (Grande-Baie, 23-9-1845).

243.— Le 18 juillet. - POTVIN, Ephraïm, fils majeur de Léandre Potvin (Ch. 35) et de Luce Lavoie (Ch. 124); marié à Marguerite NERON, fille mineure d'André Néron (Ch. 17) et de Marguerite Barrette (Ch. 7).

244.— Le 15 août. - GUERIN, Ernest, fils majeur de Maurice Guérin et de Léa Simard; marié à Emma SAVARD, fille mineure de Siméon Savard et d'Anne Simard (Sainte-Anne de Chicoutimi, 27-2-1865). Dispense du 2ième au 3ième degré de consanguinité.

245.— Le 15 août. - GIRARD, Xavier, fils majeur de Benjamin Girard (Ch. 80) et de feu Osithée Girard (Ch. 43) d'Hébertville; marié à Louise DESBIENS, fille majeure de Thomas Desbiens et de Thérèse Gagné (Grande-Baie, 9-7-1855).

246.— Le 22 août. - GINGRAS, Ernest, fils majeur d'Auguste Gingras et de Zoé Myrand; marié à Marie LAVOIE, fille mineure de Gonzague Lavoie (Ch. 150) et de Priscille Guay (Ch. 22).

247.— Le 23 août. - VILLENEUVE, Joseph, fils majeur de Claude Villeneuve (Ch. 44) et de Louise Bergeron (Ch. 31); marié à Henriette TREMBLAY, fille mineure de Thimothée Tremblay et d'Elmire Rousseau de Saint-Félicien (Grande-Baie, 8-1-1856).

248.— Le 30 août. - BERGERON, Joseph, fils majeur de Narcisse Bergeron (Ch. 96) et d'Adèle Dufour (Ch. 67); marié à Belzima BOUDREAULT, fille mineure de Didyme Boudreault et d'Adélaïde Martel (Bagotville, 9-4-1858).

249.— Le 5 septembre. - LAVOIE, Louis, fils majeur de Louis Lavoie et de feu Célina Dagneau dite Laprise (Hébertville, 13-2-1854); marié à Hélène AUDET, fille mineure d'Alfred Audet et de Mélanie Brisson (Hébertville, 8-1-1867).

250.— Le 5 septembre. - BOILY, Jean, fils mineur d'Alexandre Boily (Ch. 37) et d'Adèle Villeneuve (Ch. 14); marié à Louise DALLAIRE, fille mineure de William Dallaire et de Georgiane Gauthier (Grande-Baie, 12-2-1866).

251.— Le 19 septembre. - CHOUINARD, Georges, fils majeur de Pierre Chouinard et de Léocadie Mailloux de Saint-André; marié à Mary GAGNE, fille majeure de Jules Gagné et d'Appoline Rouleau de Saint-André (Grande-Baie, 9-1-1849).

252.— Le 11 octobre. - SIMARD, Alfred, fils mineur de Louis Simard et de Sophie Tremblay; marié à Angéline MARTEL, fille mineure de Georges Martel et de Joséphine Thibeault (Anse-Saint-Jean, 19-1-1863).

253.— Le 17 octobre. - GAGNON, Georges, fils majeur de feu Lucas Gagnon et de feu Léocadie Paradis de Saint-André de Kamouraska; marié à Emélie Simard, veuve d'Edouard Boivin.

254.— Le 24 octobre. - DUFOUR, Elzéar, fils majeur de Jean Dufour (Ch. 149) et de Zénoïde Roussel (Ch. 3); marié à Marguerite GAGNE, fille mineure de Pascal Gagné et de Flavie Boudreault (Laterrière, 2-5-1865).

255.— Le 22 novembre. - HARVEY, Ernest, fils majeur de François Harvey et de Césarine Tremblay (Grande-Baie, 14-9-1852); marié à Clarisse VILLENEUVE, fille majeure de François Villeneuve et de Céleste Tremblay (Laterrière, 13-4-1859). Dispense du 2ième degré de consanguinité.

1888

256.— Le 7 février. - COTE, Yves, fils majeur d'Yves Côté (Ch. 48) et d'Adélaïde Boivin (Ch. 34); marié à Anna DUFOUR, fille mineure de Flavien Dufour et de Marie Boily (Roberval, 27-2-1865).

257.— Le 13 février. - COTE, Joseph, fils majeur de Léandre Côté et de Sophie Noël (Grande-Baie, 18-1-1853); marié à Cédulie BOULIANNE, fille majeure de Pascal Boulianne et d'Ide Tremblay (Grande-Baie, 12-1-1852).

258.— Le 13 février. - LORD, David-Sifroy, fils mineur de Sifroy Lord et de feu Séverine Pelletier; marié à Eva DUCHESNE, fille majeure de Frédéric Duchesne (Ch. 81) et de Zoé Dallaire (Ch. 22).

259.— Le 11 avril. - LAROUCHE, François, fils majeur de Cyprien Larouche (Ch. 80) et de Julienne Tremblay (Ch. 523); marié à Arthémise BOUCHARD, fille mineure d'Irénée Bouchard et de Vitaline Fortin (Chicoutimi, 23-7-1860. Dispense du 2ième au 3ième degré de consanguinité.

260.— Le 21 mai. - COTE, Philibert, veuf de Léa Lévesque; marié à Suzanne ROSS, protestante, veuve de William Deschesne, de Saint-Louis de Métabetchouan (Chicoutimi, 28-2-1865).

261.— Le 26 juin. - GAUTHIER, Joseph, fils majeur de Prudent Gauthier et d'Olympe Tremblay (Grande-Baie, 7-11-1854); marié à Marie ROY, veuve d'Elzéar Larouche (Saint-Jérôme, 8-1-1884).

262.— Le 23 juillet. - DALLAIRE, David, fils majeur de William Dallaire et de Georgina Gauthier (Grande-Baie, 12-2-1866); marié à Sophie VILLENEUVE, fille majeure de Claude Villeneuve (Ch. 44) et de Louise Bergeron (Ch. 31).

263.— Le 23 juillet. - LORD, Silfroy, veuf de Séverine Pelletier; marié à Louise DESBIENS, fille majeure de feu François Desbiens (Ch. 46) et d'Elizabeth Côté (Ch. 14).

264.— Le 6 août. - SIMARD, Norbert, fils majeur de Norbert Simard (Ch. 149) et de Fulvie Larouche (Ch. 34) de Notre-Dame d'Hébertville; marié à Elise SAVARD, fille mineure de Siméon Savard et de Marie-Anne Simard (Sainte-Anne-de-Chicoutimi, 27-2-1865). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

265.— Le 10 septembre. - BOULIANNE, Joseph, fils majeur de Pascal Boulianne et d'Ide Tremblay (Grande-Baie, 12-1-1852); marié à Philomène COTE, fille mineure de Léandre Côté et de Sophie Noël (Grande-Baie, 18-1-1853).

266.— Le 23 octobre. - SIMARD, Arthur, fils majeur d'Anselme Simard et d'Adélaïde Tremblay (Grande-Baie, 30-7-1850); marié à Odianne LAVOIE, fille majeure d'Amable Lavoie et de feu Eléonore Dallaire de l'Anse-Saint-Jean (Grande-Baie, 16-5-1854).

267.— Le 5 novembre. - TREMBLAY, Numa, fils d'Adelphe Tremblay (Ch. 821) et de Nathalie Bilodeau (Ch. 11) de Notre-Dame d'Hébertville; marié à Elise DALLAIRE, fille mineure de Louis Dallaire et de feu Marie Boudreault (Anse-Saint-Jean, 3-3-1862).

268.— Le 26 novembre. - BOIVIN, Joseph, fils majeur de Samuel Boivin (Ch. 89) et de Philomène Gagnon (Ch. 71) de Saint-Louis de Métabetchouan; marié à Célanire GAUTHIER, fille majeure de Bénoni Gauthier et de Philomène Dubois (Bagotville, 5-4-1858).

269.— Le 27 novembre. - NOLET, Joseph, fils majeur de feu Joseph Nolet et de feu Marguerite Bédard de Québec; marié à Marie BOUCHARD, fille majeure d'Augustin Bouchard et d'Hermine Fortin (Grande-Baie, 7-11-1848).

1889

270.— Le 8 janvier. - GUERIN, Thomas, fils majeur de Maurice Guérin (Ch. 18) et de Marie-Anne Simard (Ch. 92); marié à Marie-Laure-Virginie PARENT, fille mineure de feu Achille Parent et de feu Malvina Tremblay (Chicoutimi, 25-7-1871).

271.— Le 8 janvier. - DUFOUR, Cyrice, fils majeur d'Hypolithe Dufour (Ch. 47) et de feu Louise Desbiens (Ch. 14); marié à Rachelle DORE, fille mineure de feu Alphée Doré (Ch. 10) et de Marie Boily (Ch. 30).

272.— Le 22 janvier. - BAILLARGEON, Edmond, fils majeur de Napoléon Baillargeon et d'Alphonsine Fortin; marié à Henriette Côté, fille majeure d'Yves Côté (Ch. 48) et d'Adélaïde Boivin (Ch. 34).

273.— Le 11 février. - BOUDREAULT, Arthur, fils majeur de feu Onésime Boudreault et d'Ovéline Villeneuve (Bagotville, 20-10-1862); marié à Antonia LEMIEUX, fille mineure d'Honoré Lemieux (Ch. 14) et de feu Philomène Gagné (Ch. 32).

274.— Le 11 février. - LAVOIE, Jean, veuf de Mathilda Lavoie de l'Anse-Saint-Jean (Anse-Saint-Jean, 7-1-1886); marié à Léda FILLION, fille mineure de Louis Fillion (Ch. 57) et de Marie Bouchard (Ch. 293).

275.— Le 12 février. - BOUDREAULT, Pierre, fils majeur de Théophile Boudreault et de Sophie Larouche de Notre-Dame d'Hébertville (Grande-Baie, 9-10-1849); marié à Claudia GAGNON, fille mineure de François Gagnon (Ch. 117) et d'Appoline Dallaire (Ch. 23).

276.— Le 5 mars. - FORTIN, François, veuf de Clara Dessureau (Saint-Jérôme, 11-1-1887); marié à Virginie PERRON, fille majeure de feu Omer Perron (Ch. 34) et d'Adélaïde Fortin (Ch. 59) de Notre-Dame de Laterrière.

277.— Le 24 mars. - Réhabilitation du mariage de SINGELAIS, François, fils majeur d'Hypolithe Singelais et d'Adélaïde Côté de Laterrière (Grande-Baie, 7-11-1843); marié à Sophie LAPOINTE, fille majeure de Joseph Lapointe et de Victoire Potvin de Saint-Dominique (Chicoutimi, 12-2-1866), avec dispense du 4ième degré de consanguinité. (Ce mariage avait été célébré à Jonquière, le 27-1-1885).

278.— Le 30 avril. — McNICOLL, Aimé, fils majeur de François McNicoll (Ch. 9) et de Marie Tremblay (Ch. 523); marié à Estelle DESBIENS, fille mineure de Joseph-Octave Desbiens et d'Agathe Gaudreault (Grande-Baie, 23-8-1846).

279.— Le 30 avril. - DESBIENS, Elie, fils majeur de Thomas Desbiens et de Thérèse Gagné (Grande-Baie, 9-7-1855); marié à Louise HARVEY, fille majeure de François Harvey et de Césarine Tremblay (Grande-Baie, 14-9-1852).

280.— Le 21 mai. - PERRON, Ferdinand, fils mineur de Raymond Perron (Ch. 115) et de Célina Boivin (Ch. 58) de Saint-Hilarion; marié à Cédulie BOIVIN, fille majeure de Cléophe Boivin (Ch. 106) et d'Adélaïde Doré (Ch. 7). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

281.— Le 15 juillet. - COTE, Médard, fils majeur de Léandre Côté et de Sophie Noël. (Grande-Baie, 18-1-1853); marié à Marie-Louise GUAY, fille mineure d'Eugène Guay et de Georgiana Fortin (Chicoutimi, 11-2-1873).

282.— Le 15 juillet. - DESBIENS, Edouard, fils majeur de Bernaï Desbiens et de Françoise Tremblay (Laterrière, 6-8-1866); marié à Marie-Lydie BOUDREAULT, fille mineure de feu Onésime Boudreau et d'Ovéline Villeneuve (Bagotville, 20-10-1862).

283.— Le 23 juillet. - BOIVIN, Joseph, fils majeur de Faustin Boivin (Ch. 39) et de Délima Boudreault (Ch. 13); marié à Marie-Laure Boily, fille mineure d'Epiphane Boily et de Mathilda Simard.

284.— Le 19 août. - TREMBLAY, Joseph, de Saint-André, fils majeur de Marc Tremblay (Ch. 1095) et de Marie Gagnon (Ch. 181) de Saint-Jérôme; marié à Marie FILLION, fille mineure de Georges Fillion et de feu Ovéline Vandal de Saint-André.

285.— Le 27 août. - BILODEAU, Dorilla, fils majeur de Joseph Bilodeau (Ch. 30) et d'Octavie Ouellet (Ch. 20); marié à Julie FILLION, fille majeure de Georges Fillion et de feu Ovéline Vandal de Saint-André.

286.— Le 10 septembre. - VILLENEUVE, Joseph, fils majeur de Basile Villeneuve (Ch. 45) et d'Adélaïde Larouche (Ch. 78); marié à Philomène LAROUCHE, fille mineure d'Alexandre Larouche (Ch. 81) et d'Agnès Boily (Ch. 31) de Jonquière. Dispense du 2ième au 3ième degré de consanguinité.

287.— Le 17 septembre. - TREMBLAY, Méridé, fils majeur de Jules Tremblay et de feu Adèle Martel (Chicoutimi, 17-2-1857); marié à Julie PLOURDE, fille mineure d'André Plourde et de Philomène Tremblay (Bagotville, 24-2-1868).

288.— Le 21 octobre. - MARTEL, Louis-Henri, fils majeur de Philias Martel et d'Osythe Simard d'Alma; marié à Damaris SINGELAIS, fille mineure de Ferdinand Singelais (Ch. 54) et de Zoé Tremblay (Ch. 223).

289.— Le 29 octobre. - GIRARD, Philias, fils majeur de feu Célestin Girard (Ch. 90) et de feu Sophie Bouchard (Ch. 222) de Notre-Dame d'Hébertville; marié à Marie-Elmence GAUTHIER, fille mineure de Prudent Gauthier et d'Olympe Tremblay (Grande-Baie, 7-11-1854).

1890

290.— Le 7 janvier. - FILLION, Philias, fils majeur de feu Lucien Fillion (Ch. 48) et de feu Elmire Tremblay (Ch. 30) de Notre-Dame d'Hébertville; marié à Eugénie BOIVIN, fille majeure de Jules Boivin et d'Elizabeth Vandal (Grande-Baie, 18-2-1852).

291.— Le 7 janvier. - DUFOUR, Joseph, fils majeur de Flavien Dufour et de Marie Boily (Roberval, 27-2-1865); marié à Minha POTVIN, fille mineure d'Ovide Potvin et de Marie Simard (Laterrière, 20-11-1860).

292.— Le 7 janvier. - DUFOUR, Elzéar, fils majeur de François Dufour et de Marie Guay (Roberval, 7-1-1867); marié à Arthémise POTVIN, fille mineure d'Ovide Potvin et de Marie Simard (Laterrière, 20-11-1860).

293.— Le 28 janvier. - BOUDREAULT, Didyme, fils majeur de feu Didyme Boudreault et d'Adélaïde Martel (Bagotville, 9-4-1858); marié à Néoma CARRIER, fille mineure d'Amable Carrier et de Marie Larose.

294.— Le 2 février. - TREMBLAY, Joseph, fils majeur d'Onésime Tremblay (Ch. 1096) et de Louise Fortin (Ch. 73) de Saint-Gédéon; marié à Louise LECLERC, fille majeure de feu Léon Leclerc (Ch. 29) et de feu Brigitte Tremblay (Ch. 510).

295.— Le 11 février. - HARVEY, Melchiade, fils majeur de Joseph Harvey et de Joséphine Martel (Grande-Baie, 5-11-1857); marié à Elizabeth MUIR, fille majeure de Léonidas Muir et d'Elizabeth Deschesne (Chicoutimi, 19-8-1851).

296.— Le 17 février. - DESBIENS, Bernaï, fils majeur d'Arsène Desbiens (Ch. 96) et de Marie-Anne Laberge (Ch. 9); marié à Sophie BOIVIN, fille majeure de Joseph Boivin (Ch. 94) et de Lucie Simard (Ch. 79) de Laterrière.

297.— Le 22 avril. - GAUTHIER, Charles-Eugène, fils majeur de Bénoni Gauthier et de Philomène Dubois (Bagotville, 5-4-1858); marié à Luce GAGNON, fille majeure de Charles Gagnon (Ch. 134) et de Rachelle Pradet dite St-Gelais (Ch. 25).

298.— Le 24 juin. - GUERIN, Anatole, fils majeur de Louis-Anthyme Guérin et de Délima Boucher de Beauport; marié à Alphonsine GAUDREAULT, fille mineure de Louis Gaudreault et de Symphonienne Villeneuve.

Un document intéressant

Les équipes de la Société des Vingt-et-Un avaient commencé au printemps de 1838 l'exploitation du bois sur les bords du fjord Saguenay. Dés l'automne quelques familles étaient venues s'installer à demeure, d'autres venaient les rejoindre au cours du printemps et de l'été suivants. Tout cela avivait chez les gens de La Malbaie et des paroisses voisines le désir et la volonté d'obtenir l'ouverture du Saguenay à la colonisation.

Au mois d'août 1839 les intéressés, au nombre de 743, adressaient

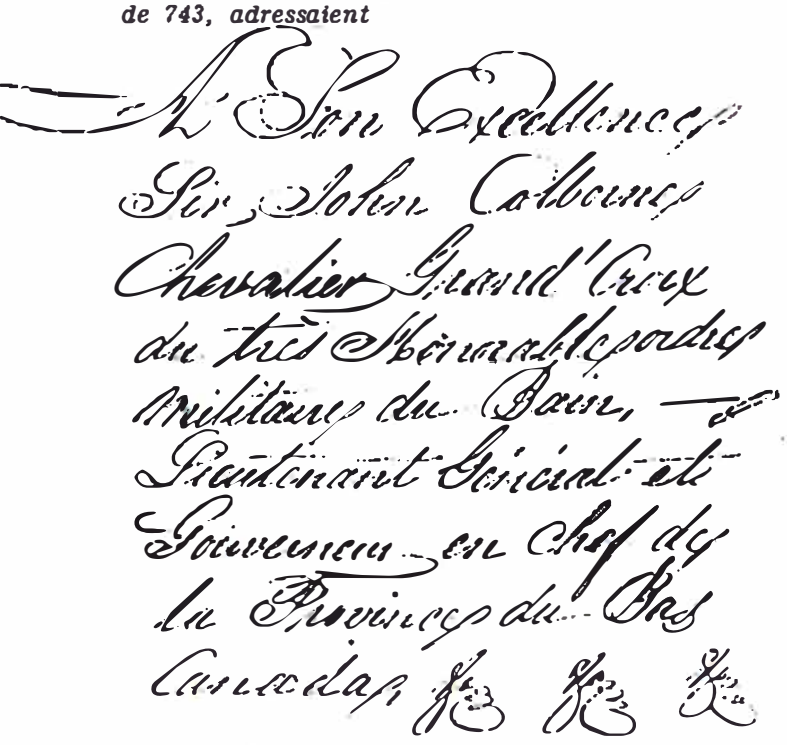

un document dont voici le texte.

"Que la population de ce Comté depuis le dernier recensement général de la Province auralt considérablement augmenté et augmente rapidement, de sorte que chaque terre habitée ne peut plus pourvoir à la subsistance, tant de son Chef, que de sa nombreuse famille, son local étant très montueux et presqu'infertile et cultivable qu'avec beaucoup de difficultés et des travaux pénibles et très dispendieux.

Qu'il ne reste plus dans les Seigneuries des dites paroisses aucunes terres à concéder qui puissent être habitées et cultivées, si ce n'est que des terres montagneuses, très ingrates et très infertiles.

Que depuis plusieurs années ce Comté a été un des plus affligés de ce district, par le manque de récoltes, pertes d'animaux et autres accidents et particulièrement par les ravages causés par la crue et inondation des eaux de ce printemps à la fin de mai dernier, qui leur ont enlevé leurs ponts et en partie leurs semences et leurs terres: Ce qui a réduit et réduit des habitans à une détresse extraordinaire et inconcevable, sans espoir de s'en relever à moins d'abandonner et déguerpir en partie leurs propriétés actuelles et s'établir ailleurs avec leurs nombreuses familles.

Qu'il y a en outre un nombre considérable de jeunes gens qui attendent avec hâte la Concession de quelques nouvelles places pour s'y établir.

Que la plus forte raison qui les encourage de s'établir à proximité, est l'espoir des secours qu'ils attendent de leurs parents, ce qu'ils ne pourraient probablement pas se procurer étant trop éloignés d'eux.

Qu'à la distance d'environ 7 ou 8 lieues de leurs habitations actuelles, on s'aperçoit déjà d'un changement remarquable de climats et que plus on pénètre dans l'intérieur plus ce changement se fait sentir avantageusement.

Que le territoire que vos pétitionnaires signalent comme le plus avantageux et qui suffirait selon eux et encore pour un plus grand nombre, d'après la visite qui en a été faite dernièrement par un grand nombre de personnes des différentes paroisses de ce Comté, serait à partir du Lac St-Jean à aller à la Seigneurie de Mille Vaches et tous ses environs.

Que pour l'avancement de l'agriculture il faudrait que ce territoire fût donné avant l'expiration du Bail d'affermage actuellement existant, ce qui ne pourrait pas être préjudiciable aux Concessionnaires d'autant plus que leur titre leur accorde seulement que le droit de chasse, de pêche et la traite avec les sauvages et qui n'ont rien à faire avec le sol, ni avec les bois, excepté néanmoins le droit d'y construire toutes bâtisses pour leur utilité sans pouvoir en faire aucun commerce, que d'ailleurs vos pétitionnaires ne prétendent pas nuire à aucun des droits et privilèges des dits Concessionnaires pendant la durée de leur bail mais que leur principal objet est l'agriculture.

Que vos pétitionnaires auraient déjà présenté des pétitions touchant le même objet, mais qu'ils n'auraient eu de réponses finales.

C'est pourquoi vos pétitionnaires, connaissant la régularité et ponctualité de votre Excellence à remplir ses devoirs, enhardis, osent s'adresser à votre Excellence et la supplier humblement de prendre leur présente requête en sa sérieuse considération et de leur octroyer le terrain qu'ils demandent et vos pétitionnaires autant par reconnaissance que par respect ne cesseront de prier.

Malbaie 1839"

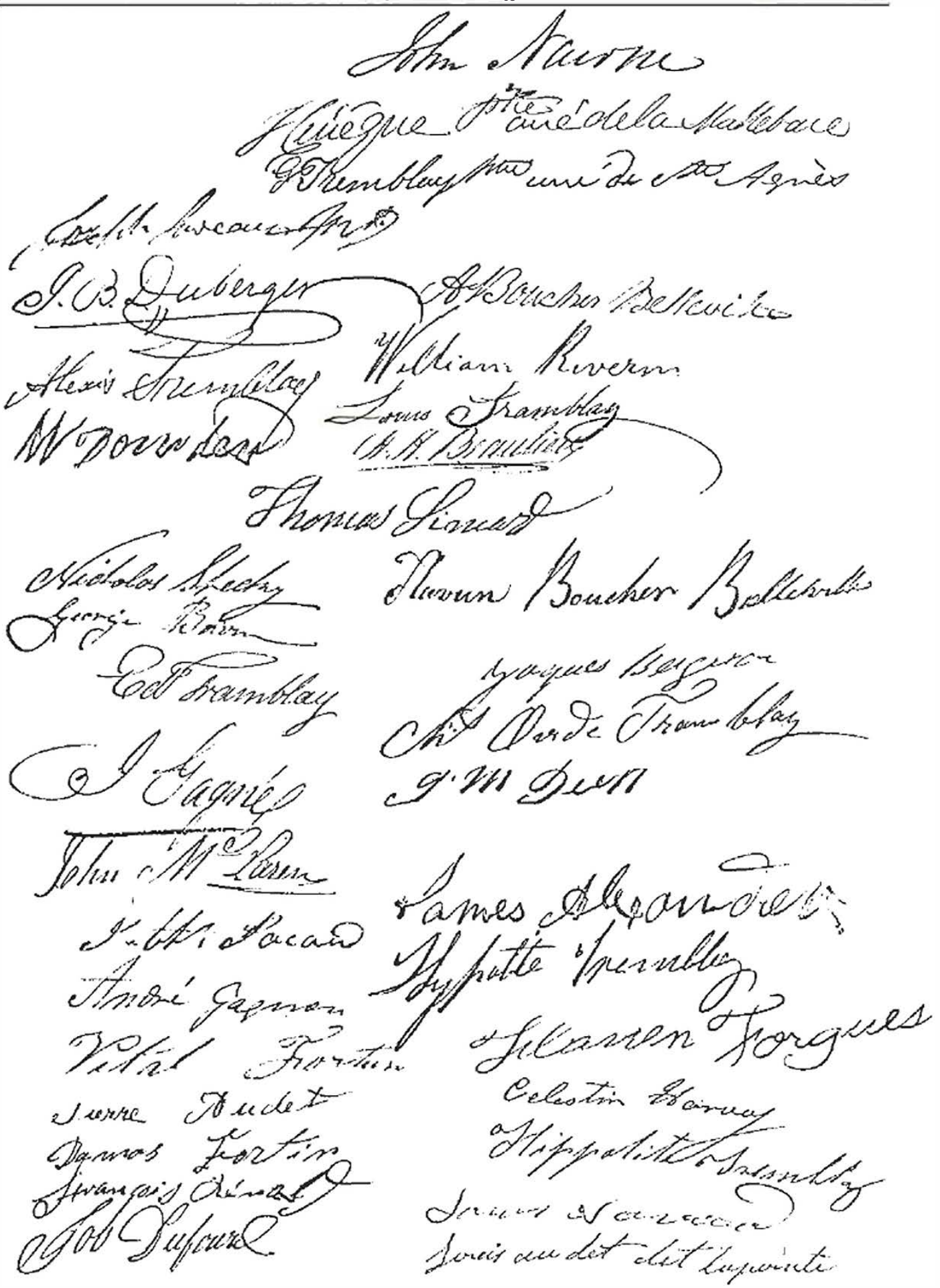

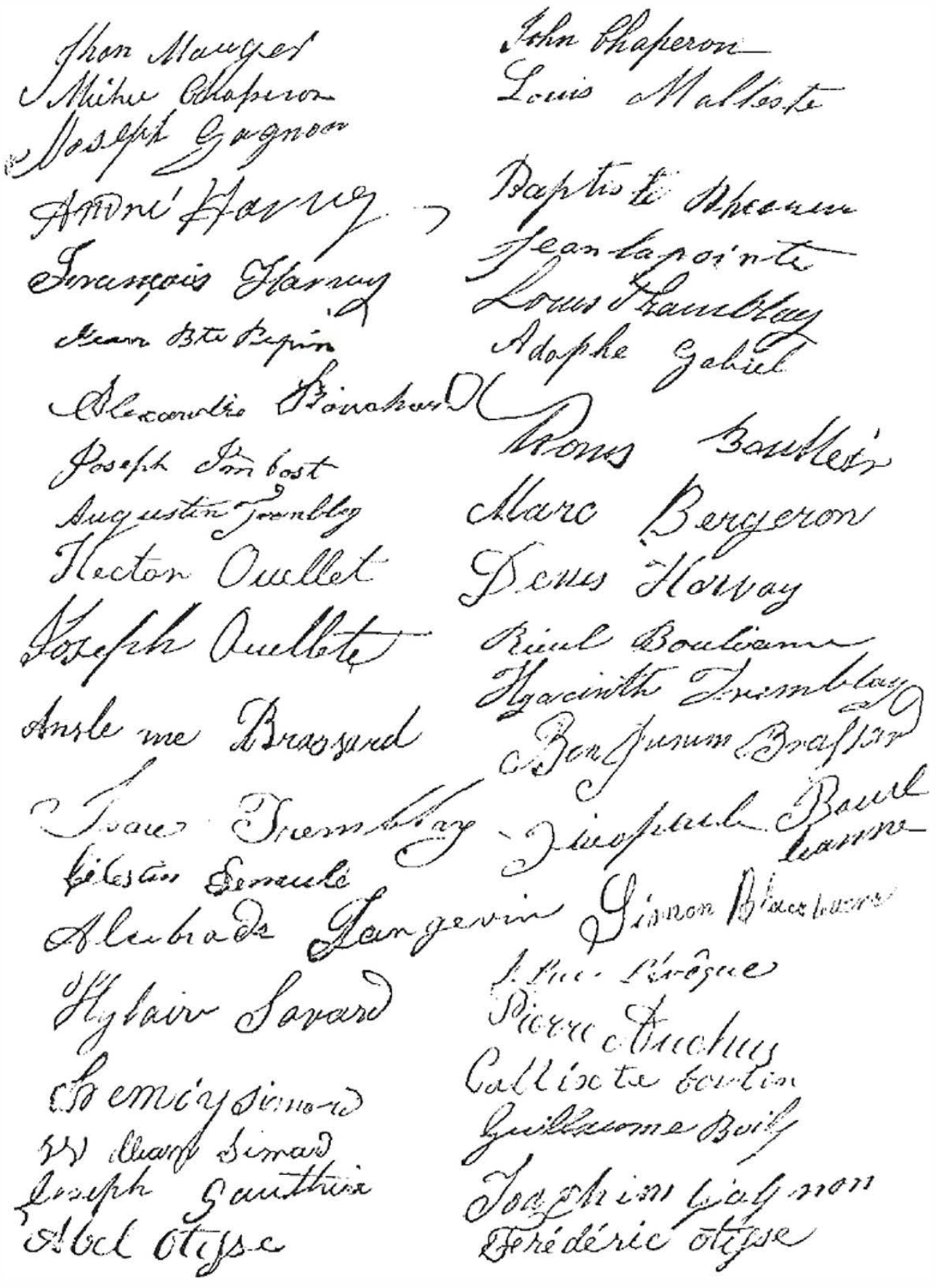

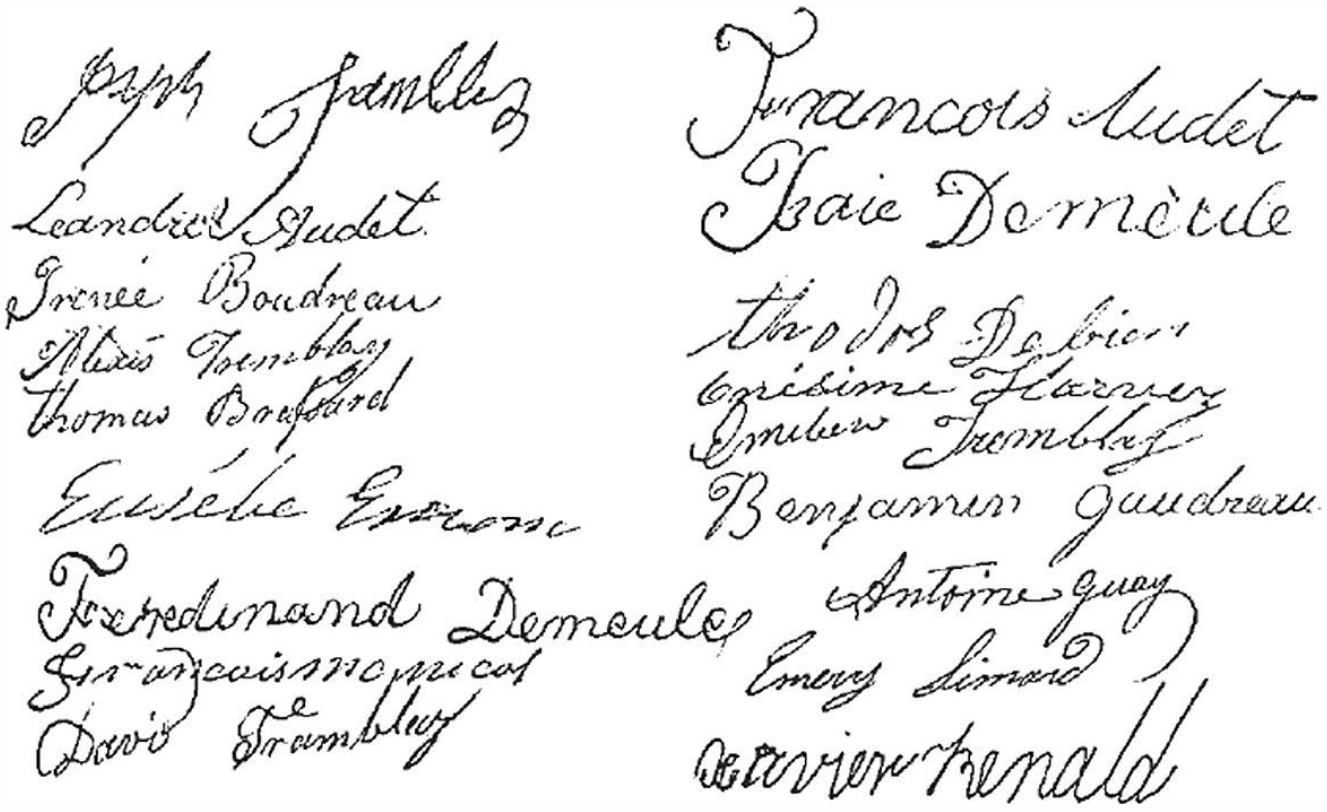

Après ces 93 signatures, une suite de 654 noms avec chacun la petite croix "sa marque", et en finale l'attestation ici reproduite :

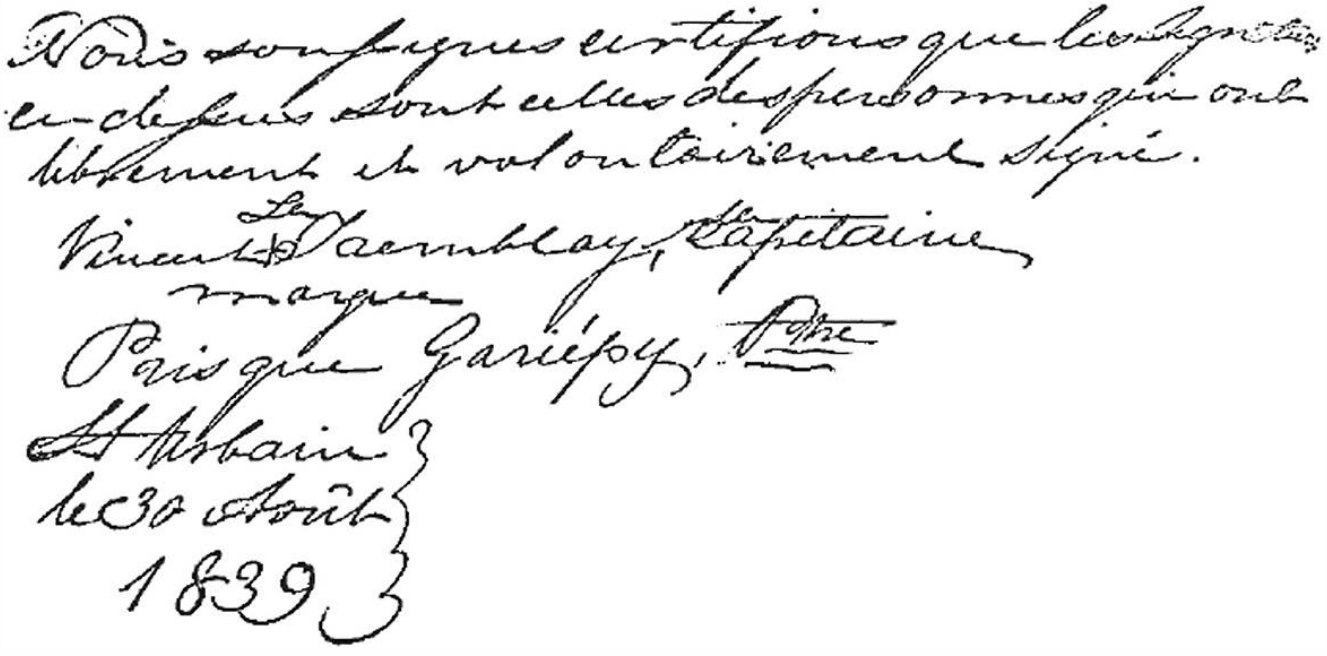

Madame Elioza
F. Lacasse

Un sauvetage

Le récit qui suit est tiré des souvenirs de madame Elioza Fafard-Lacasse (1), fille de Ferdinand Fafard, alors gardien du phare de la Pointe des Monts, sur la Côte Nord.

En 1877, mon père, dont la santé avait été fortement ébranlée par de longues luttes, soutenues avec courage mais au détriment de sa santé, obtint un congé de six mois pour aller suivre un traitement à Québec. A l'exception de deux de mes frères qui demeurèrent en charge du phare, nous partîmes avec toute la famille, à bord d'une goélette, à destination de vieille cité de Champlain. L'équipage de cette goélette se composait de trois hommes seulement; le capitaine, propriétaire du vaisseau, et ses deux frères.

C'était au mois de novembre et la saison commençait à se faire rigoureuse; une très forte brise et la grosse mer retardaient notre marche. Au large, nous apercevions un gros trois-mâts venant à notre rencontre. Le premier soir de notre départ, par oubli ou négligence, les hommes de l'équipage n'allumèrent pas les feux des signaux, ce qui était une grave contravention aux lois maritimes. Nous nous couchâmes plus ou moins rassurés sur le danger qui pouvait en résulter, comme si nous avions eu le pressentiment d'un malheur. A minuit, nous fûmes éveillés par un choc épouvantable, en même temps que l'eau pénétrait par torrents dans la cabine. Nous étions tous terrifiés, nous demandant si nous n'étions pas sous l'effet d'un cauchemar. Un cri terrible de l'homme du bord fit comprendre ce qui venait d'arriver. Nous montâmes sur le pont, et quelle ne fut pas notre terreur en apercevant une énorme masse noire qui frôlait notre petit voilier; c'était le trois-mâts de la veille, navire de dix-neuf cents tonneaux, qui venait de nous frapper à babord. Avec toute l'énergie du désespoir et de toute la force de ses poumons, mon père jeta un cri: "Sauvez-nous, nous allons périr!"

En effet, notre pauvre goélette à la mâture cassée n'était plus qu'une épave; nous étions dans une obscurité complète, secoués par une mer déchaînée dont les vagues immenses, en passant par-dessus bord, venaient s'abattre sur notre frêle embarcation. Ballotés entre le ciel et l'eau, nous attendions avec résignation le dénouement tragique qui semblait inévitable. Nous demeurâmes à demi submergés pendant quatre longues heures; alors, mon père, de sa voix tremblante, jeta un dernier appel dans la nuit. O miracle! Une voix lui répondit et, tout près, soulevé par les vagues, nous distinguâmes un léger esquif monté par quatre hommes, qui depuis longtemps nous cherchaient sans pouvoir nous trouver dans l'obscurité. C'était le salut! Mais que de difficultés nous avions à surmonter avant de prendre place sur ce bateau! Nous fûmes encore exposés à de grands dangers sur cette mer furieuse qui semblait vouloir à tout prix nous entraîner dans ses abîmes. Grâce à la prudence et à l'habileté de nos braves sauveteurs, nous fûmes bientôt recueillis pour être transportés à bord du navire qui était déjà à une grande distance. Après la collision, avec une cruelle lâcheté, les deux frères du capitaine de la goélette, avaient décidé de se sauver seuls. Pour mettre à exécution leur criminelle résolution, ils s'emparèrent de la seule chaloupe qu'il y avait à bord. Ma mère, ma soeur et un de mes frères, croyant que tout le monde pouvait s'y réfugier, s'élancèrent dans la chaloupe en dépit de la défense de ces misérables. Nous fûmes par ce fait séparés en deux groupes, ignorant notre sort les uns les autres. Se sentant en défaut, ces deux hommes avaient décidé de se diriger vers la terre et d'abandonner les malheureux passagers à leur triste sort. Ce n'est que sur les instances de ma mère et les supplications de ma soeur qu'ils consentirent à changer leur direction et à aller vers le navire qu'ils réussirent à atteindre en se guidant sur les lumières, et nos chers naufragés furent hissés à bord au moyen de cordages. Comment décrire la scène inoubliable qui se déroula lorsque nous nous retrouvâmes réunis tous ensemble sur le pont du navire étranger? Comment décrire les transports de joie, les cris, les pleurs et les étreintes? Le bon capitaine, lui-même, à cette vue, pleurait comme un enfant. Nous étions tous sauvés grâce à sa bonté, ainsi qu'au dévouement des membres de son courageux équipage.

Un fait qui ne manqua pas de causer une surprise et une hilarité générale après les émotions passées, fut celui de m'apercevoir tenant dans mes bras mon petit Sybil, aimable petit chien ratier que je n'avais pas abandonné et qui semblait lui aussi se trouver tout heureux d'être sain et sauf.

Il m'est impossible d'exprimer la bienveillance et la charité avec lesquelles nous fûmes traités par le capitaine Olsen, envers qui nous avons toujours conservé une grande reconnaissance. Il était d'origine norvégienne et commandait le navire Antonia, qui faisait le transport du bois entre Québec et l'Europe. De son côté, le capitaine Olsen ne nous perdit pas de vue et conserva de nous le meilleur souvenir. Chaque fois qu'il avait l'occasion de rencontrer un membre de la famille, c'était comme s'il eût retrouvé un parent ou un ami bien cher.

Chaque année, lorsque l'Antonia revenait au pays selon son habitude, son capitaine faisait en sorte de passer le plus près possible du phare de la Pointe des Monts pour que le drapeau norvégien nous rappelât son souvenir.

C'est ainsi que souvent, dans la vie, on rencontre certaines personnes avec lesquelles une circonstance quelconque ou un service rendu nous donne occasion de former réciproquement des liens indissolubles.

Quelques années plus tard, alors que mes deux soeurs et moi revenions du couvent, où nous avions passé l'année, trois messieurs étaient à causer sur le bateau de la traverse de Lévis. Tout à coup l'un d'eux se lève et vient à nous. "N'êtes-vous pas les fillettes de la famille sauvée d'un naufrage, au mois de novembre 1877?", nous demanda-t-il. Nous avions grandi, nous étions bien changées, cependant ce bon capitaine de jadis nous avait reconnues. Une joie réelle rayonnait sur sa figure; il s'informa longuement de la famille, rappela le souvenir de cet événement passé, dont il avait été le héros, à qui nous devions un large tribut de reconnaissance. Ce fut la dernière fois que nous le vîmes.

(1) Au sujet de la carrière de l'auteur, voir SAGUENAYENSIA, mai - juin 1964, page 53.

Un problème d'ordre majeur en 1869

En termes de nos jours on dirait que le problème *numéro un* au Saguenay en 1869 était celui des chemins.

Il est assez nettement formulé dans une requête signée par les maires du grand comté de Chicoutimi (qui comprenait alors les réglons de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean) et qui fut présentée au gouvernement de la Province par le député Pierre-Alexis Tremblay, qui représentait le comté à l'Assemblée législative de Québec et aussi à la Chambre des Communes d'Ottawa. Voici le texte de cette requête.

"Aux Honorables Membres de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, réunis en Parlement.

"L'Humble requête du Préfet et des Maires des divers conseils municipaux du Comté de Chicoutimi expose respectueusement:

"Que le Comté de Chicoutimi se trouve, par sa position particulière, en arrière des Laurentides, isolé des autres Comtés de la Province et privé de tout moyen facile de communication avec les grands centres de commerce et la capitale de cette Province;

"Que les colons de ce Comté n'ont actuellement d'autres voles de communication que la rivière Saguenay l'été et le Chemin de Saint-Urbain dans la saison d'hiver, et pour atteindre ces deux voles de communication les colons de la vallée du Lac Saint-Jean ont une distance considérable à parcourir;

"Que malgré ces désavantages, la colonisation du Comté de Chicoutimi a progressé d'une manière étonnante depuis les dix dernières années.

"Que les courageux colons qui sont venus s'y fixer, attirés qu'ils étaient par la qualité supérieure du sol et l'excellence du climat, ont eu à surmonter beaucoup et de grandes difficultés et à faire des dépenses considérables de transport, tout cela provenant de l'absence presque complète de chemins de colonisation;

"Que pour donner une plus grande impulsion à la colonisation de ce Comté et encourager les colons déjà établis, il est indispensable que les chemins dont l'ouverture est commencée depuis longtemps soient terminés le plus promptement possible, et qu'un moyen facile, prompt et économique de communication par eau leur soit assuré pendant la saison d'été;

"Que les Chemins dont les Colons de ce Comté ont le plus besoin sont:

1° Le Chemin Kinogami (1), le seul dont les colons de la vallée du Lac Saint-Jean peuvent se servir pour se rendre soit au chef-lieu du district soit à la Grande Baie.

2° Le Chemin de Saint-Urbain, la vole la plus praticable en hiver pour se rendre de la Grande Baie aux anciennes paroisses de la Côte Nord.

3° Le Chemin Price, destiné à favoriser la colonisation des cantons Tremblay, Simard et Harvey.

4° Le Chemin Alma.

5° Et enfin un autre (Chemin Bourget) partant de la paroisse de Sainte-Anne de Chicoutimi pour tomber sur le Lac Saint-Jean au Nord de la rivière Saguenay.

"L'ouverture de ces deux chemins est absolument nécessaire aux nombreux Colons qui n'attendent que ce moment pour aller ouvrir et défricher les terres des cantons Signaï, De l'Isle et Alma.

"C'est pourquoi vos requérants prient humblement les Honorables Membres de l'Assemblée Législative de vouloir bien allouer telle somme qu'elle jugera nécessaire pour faire terminer les chemins demandés et telle autre somme pour engager une compagnie à favoriser, dans l'intérêt de la colonisation, cette partie de la Province d'une ligne régulière de bateaux à vapeur.

"Et en ce faisant vous rendrez justice à vos requérants, qui ne cesseront de prier. (2)
"Chicoutimi, 9 février 1869.

D. E. Price,
Préfet.
Jean Guay,
Maire du Village de Chicoutimi.
Pierre Bergeron,
Maire du Canton Jonquière.
Abel Tremblay,
Maire de Saint-Alphonse.
Côme Tremblay,
Maire du Canton Laterrière.
Nazaire Boucher,
Maire du Canton Tremblay.
F. Fortin,
Maire de Saint-Alexis."

Cette requête était appuyée par une autre signée par "les habitants et les curés du haut Saguenay" et présentée le 25 février à l'honorable P.-J.-O. Chauveau, premier ministre de la Province.

Il importe de donner quelques précisions sur chacun des chemins mentionnés dans la requête des maires.

1. Le *chemin Kinogami*, tel que projeté, était

(1) Autrefois on écrivait "Kinogami"; l'influence de la prononciation anglaise a amené l'orthographe "Kenogami".

(2) Le texte de cette requête avait été rédigé par l'abbé Dominique Racine, curé de Chicoutimi.

la grande artère de communication entre le haut et le bas Saguenay, allant de Laterrière à la rivière Ashuapmouchouan. Il avait été commencé par les colonisateurs d'Hébertville, qui, au cours de l'été de 1849, l'avaient ouvert en chemin d'hiver depuis le Grand-Brûlé (Laterrière) jusqu'au Portage des Roches (près de l'extrémité est du lac Kenogami), et qui, l'été suivant, en avaient fait un tronçon entre la tête du lac Kenogami et la chute de la rivière des Aulnaies (au village d'Hébertville). En 1866 la section courant le long du lac Kenogami, avec le pont flottant sur la rivière Cascouïa, et le prolongement du chemin jusqu'à la rivière Metabetchouan étaient faits sommairement. A l'automne de 1869 il devait être ébauché jusqu'à la rivière à l'Ours (Saint-Félicien) à part un bout de deux milles entre la rivière à la Chasse et la rivière aux Iroquois (dans Saint-Prime).

2. Le *chemin de Saint-Urbain,* commencé depuis 1842 et "jamais achevé", pouvait-on dire encore en 1934, suivait en ligne générale le parcours de la route actuelle entre Saint-Urbain de Charlevoix et Grande-Baie. C'était la voie de communication avec l'extérieur; elle était alors réputée "la plus courte pour se rendre à la ville". La longueur de "la traverse" des montagnes par cette route était de 63 milles. (3) On y avait aménagé tant bien que mal des relais de secours. C'est par là que passait le courrier postal. (4)

Une requête datée du 9 février 1869 et signée par le curé et 101 citoyens de Saint-Urbain réclamait le parachèvement de ce chemin.

3. Le *chemin Price,* partant de Saint-Fulgence (canton Harvey), traversait le canton Tremblay de l'est à l'ouest dans la ligne de fronteau entre le VIième et le VIIième rang et allait au canton Simard. C'était un chemin de colonisation précédemment ouvert pour le service des chantiers.

4. Le *chemin Alma* devait mettre la colonie d'Alma en communication avec le village de Notre-Dame d'Hébertville, sa base de ravitaillement. Ebauché d'abord dans la ligne de séparation des cantons Labarre et Signay, il allait de la Petite Décharge au confluent de la rivière des Aulnaies et de la Belle-Rivière; il en fut ensuite détourné dans sa partie sud pour accommoder les colons installés dans le canton Labarre (en ce qui devait être plus tard la paroisse de Saint-Bruno). (5) Les travaux commencés furent visités par les deux ministres Archambault et Ouimet lors de leur randonnée au cours du mois d'août 1869.

5. Le *chemin Bourget,* qui reçut à cette occasion le nom de "chemin Archambault", est suffisamment indiqué dans la requête; il n'était encore qu'à l'état de projet.

Un autre chemin, qu'on peut être surpris de ne pas trouver mentionné dans la requête, était alors en voie de construction et son achèvement était attendu avec hâte: c'est celui qu'on appelait chez nous "le chemin de Québec" et qu'à Québec on appelait "chemin du Lac Saint-Jean" et aussi "chemin des poteaux" parce que son entrée à Stoneham était indiquée par deux poteaux sentinelles. Reconnue comme "de toute nécessité" par le ministre de l'Agriculture en 1862, commencée l'année même par l'abbé Grégoire Tremblay, curé de Beauport, et ses paroissiens, à leurs frais, sa construction avait été reprise aux frais de la province en 1867. De Québec au lac Jacques-Cartier sa course générale était celle que suit le Boulevard Talbot actuel; du lac Jacques-Cartier au lac de la Belle-Rivière son tracé correspondait à peu près à celui du Boulevard Hébert: de là il allait déboucher à Saint-Jérôme. Parcours total: 130 milles. En 1869 la moitié nord de ce parcours n'était guère qu'ébauchée.

Il avait coûté bien des démarches, fait couler beaucoup d'encre et alimenté des longues discussions parfois acerbes.

Dans leur requête présentée le 25 février les "habitants et curés du haut Saguenay" réclamaient aussi le parachèvement de ce chemin comme une chose urgente. Le 18 février, les curés de l'Ile d'Orléans avaient signé une requête dans le même sens, et deux mois plus tard ils revenaient à la charge dans une communication aux journaux, signée par eux tous, dans laquelle ils déclaraient, en s'appuyant sur le rapport de l'arpenteur Dumais, que ce chemin serait "de beaucoup supérieur à celui de Saint-Urbain".

Une nouvelle pétition fut présentée à l'Assemblée législative le 2 mars. Le même jour, le député P.-A. Tremblay, dans un discours au sujet de la colonisation, réclamait "une somme spéciale de $25,000 à $30,000 par année jusqu'à ce que ce chemin soit terminé, afin qu'il n'en soit point de ce chemin comme de celui de Kinogami, commencé depuis 16 ou 17 ans et qui est à peine praticable à son point de départ, et que la première section ne soit pas complètement détériorée lorsque la dernière sera en voie de confection".

En dépit de son mauvais état ce chemin était très fréquenté; par nécessité, colons et touristes se partageaient les plaisirs et les déboires de la traversée des Laurentides par sa voie; "C'est par là que tout Saint-Prime est venu, disait un vieillard du Lac Saint-Jean; les colons du côté nord, ça *r'soudait* tout' par là". Et ça r'soudait aussi vers Québec, car les difficultés qu'il présentait à la circulation en décourageaient plusieurs.

Si on vient à écrire l'histoire de nos chemins, l'année 1869 y fournira pour sa part la matière d'un long chapitre.

Victor Tremblay, p.d.

(3) Ensuite, de Saint-Urbain à Québec, la distance était de 75 milles.

(4) L'histoire de ce chemin est riche d'aventures. Certaines ont été relatées dans SAGUENAYENSIA. (Cf. 1961, page 122; 1962, page 15).

(5) Il est devenu la route régionale actuelle.

Brassard & Frères Ltée

CHARCUTERIE - VIANDES
CONSERVES

540, rue Brossard - CHICOUTIMI

Une industrie de chez nous qui va de l'avant !

Hommages de

Pharmacie Chicoutimi

Justin MALTAIS, L. Ph., prop.
24 est, rue Racine
CHICOUTIMI

et

PHARMACIE HAMEL

Maurice LAGACE, L. Ph., Co.-prop.
447 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Hommage à Saguenayensia
et à la Société Historique
du Saguenay

LAITERIE CANADIENNE Chicoutimi

Produits CANA

et BORDEN

435 avenue Ste-Anne Chicoutimi

DETAILLANT AUX CANADIENS ECONOMES

ZELLER'S

3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

60, rue Racine Est
CHICOUTIMI

PLACE SAGUENAY

354, rue St-Dominique
JONQUIERE

De père en fils...

J. Euclide Perron
LIMITEE

Georges - Henri Perron, Ing. P.
Fernand Perron, L. Sc. C.
André Perron, Ing. P.

CHICOUTIMI

...constructeurs au Saguenay
depuis plus de 30 ans.

Les spécialistes en organisation de bureaux
depuis plus de 30 ans.

Raoul Blackburn
Limitée

350 avenue Bégin CHICOUTIMI

Hommages d'une industrie régionale

CRÈME GLACÉE DIAMANT

LAITERIE DE CHICOUTIMI LTÉE

Le grand magasin favori
de la famille saguenéenne

Lessard
EN BAS DE LA CÔTE LTÉE

Angle Morin et Racine
CHICOUTIMI

● pour votre maison nouvelle

ou

● pour votre maison actuelle

Criges

LA FENETRE 303

Jalbert LIMITÉE

La maison de confiance

Lajoie & Frère enr.

- plomberie
- chauffage
- couverture
- brûleurs à l'huile
- air climatisé
- ventilation

46 ouest, rue Jacques-Cartier
CHICOUTIMI

MEILLEUR VOEUX

La Coopérative Agricole de Chicoutimi

Boulevard Lamarche CHICOUTIMI

Un magasin pas comme les autres

LA CAPITALE CO-OP

350 Avenue Ste-Anne — Chicoutimi

PROPRIÉTÉ DE SES CLIENTS !

Ruelland & Simard LIMITÉE

GROSSISTES — IMPORTATEURS

Couvre-planchers - Garnitures de maison - Vêtements - Chaussures

456, rue du Havre — Case postale 667
CHICOUTIMI, P. Q.

Gagnon, Bergeron, La Roche & Tremblay

COMPTABLES AGREES

72 Jacques-Cartier O. CHICOUTIMI

Hommages de

PONTIAC
BUICK
CADILLAC
VAUXHALL
CAMIONS GMC

TÉLÉPHONES 668-2431 - 32 - 33

401, BOULEVARD DEQUEN — ALMA, P.Q.

Hamel Transport Ltée

La grande organisation régionale de transport

530 ouest rue Price, Chicoutimi — 34, rue St-Christophe, St-Félicien

Gilles Rinfret, Ing. P. Gérard Tremblay, Ing. P.

Tremblay et Rinfret
INGENIEURS-CONSEILS

323 est, rue Racine Chicoutimi

JEAN-MARC LAVOIE
AVOCAT

110 Est, rue Racine CHICOUTIMI

Téléphone
543-1511

110 est, rue Racine
CHICOUTIMI

LA MAISON

Adélard Tremblay & Fils Limitée

● Robert Tremblay, courtier d'assurance agréé ●

"Plus de soixante années de service consacrées
à la PROTECTION de ses clients".

Le Progrès du Saguenay

s'honore d'être l'imprimeur
de SAGUENAYENSIA

CBC RADIO CANADA

C B J

1580 KCS

CHICOUTIMI

Radio – Qualité

Radio – Vedettes

La Librairie Régionale, Inc.

461 est, rue Racine — Chicoutimi

Ameublements, machines et accessoires de bureaux

357 est, rue Racine — Chicoutimi

Hommages de :

La Compagnie Price Ltée

Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi a fait revivre, personnifié par François Renald, le type de cet artisan, le forgeron maréchal-ferrand, indispensable dans l'exploitation du bois, où partout servait le cheval tracteur.

SIMPSONS-SEARS

Votre cordial magasin à Rayons

- **PLACE DU SAGUENAY CHICOUTIMI**
- **RUE DAVIS ARVIDA**
- **RUE SACRE-COEUR ALMA**
- **BOUL. WALBERG DOLBEAU**

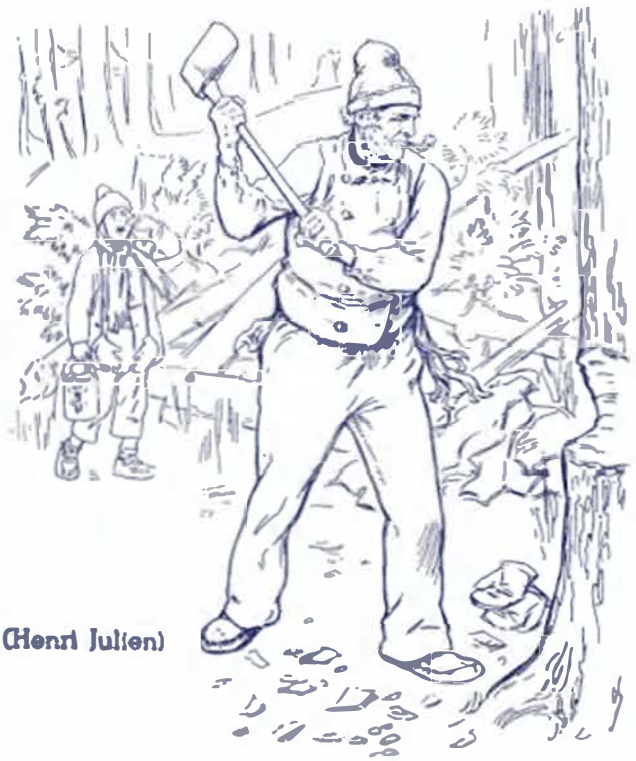

(Henri Julien)